

Rendez-vous à la 4<sup>e</sup> Université de l'éducation nouvelle

## Faire nombre...



La capacité de sursaut, celle de faire barrage sont toujours salutaires. Des militants des Ceméa en ont témoigné aussi bien dans la rue que par

les prises de

position de l'ensemble du réseau. Cette volonté d'inscrire plus fortement notre mouvement et surtout nos actions concrètes avait été déjà renforcée par la préparation et la réussite du congrès de Brest.

Aujourd'hui, il est encore plus d'actualité pour chaque militant des Ceméa de repositionner son engagement et son mode d'intervention pour l'éducation active. L'éducation active n'a pas failli. Elle ne peut pas tout. Elle n'est pas non plus une technique froide et scientifique, capable de faire le bonheur des autres, que ce soit à travers l'enseignement scolaire, à travers l'éducation familiale, à travers la culture et les loisirs.

Elle a, par son ancrage dans un projet d'éducation populaire, considéré toujours que l'éducation était une responsabilité à partager, qu'il ne fallait pas laisser toute entière ni à l'Etat, ni à la famille, ni à l'environnement et donc de plus en plus au marché...

Ce constat pour une éducation de tous, concerne bien sûr les professionnels dont c'est la principale mission sociale (les enseignants pour l'enseignement scolaire, les éducateurs spécialisés pour ceux qui font des pas de côté dans la société ou dont la santé est mise à mal, les animateurs pour agir à travers des projets d'activités participatives et collectives sur les territoires).

Il concerne aussi celles et ceux qui peuvent apporter leur contribution pour que grandir, devenir adulte soit un projet valorisé par les jeunes eux-mêmes.

L'éducation ne se fera jamais sans le jeune mais elle n'est pas faite de démagogie, ni de quelque opération de charme.

L'interaction a besoin d'un socle commun et solide que peut et doit garantir à tous le service public d'éducation.

Mais toute éducation requiert, dans un monde incertain, des acteurs et des actions diversifiées. Cela a toujours été le sens des actions des Ceméa.

C'est au plaisir d'agir qu'il faut consacrer notre militantisme... Ce qui fait notre action, théorique et philosophique, demeure valide. Ce qui fonde, perfectionne, diffuse, démultiplie, ce sont nos savoirs faire, nos tours de main, simplement en les mettant en œuvre, plus massivement et dans des situations variées (celles que l'on maîtrise, celles dans lesquelles on expérimente seuls ou avec d'autres).

Ce plaisir d'agir et de se perfectionner nous le traduirons d'abord par la réussite de notre nouvelle université de l'éducation nouvelle, moment unique aux entrées variées, moment de rassemblement de tous les militants dans le même objectif... ; faire que ce que nous faisons, soit du beau travail, de qualité... ; faire que forts de nos compétences, nous puissions les mettre en service de ceux qui en ont besoin.

L'éducation rime bien avec jeunesse et éducation populaire.

Nous devons en témoigner concrètement à Val Louron fin Août.

Nous devons en témoigner concrètement pendant les 4 années de ce projet associatif pendant lequel notre mouvement devra s'assurer une base militante plus large et encore mieux formée à l'action éducative.

Jacques Demeulier  
*Directeur général des Ceméa*

## Sommaire

PAGE

### UNIVERSITÉ DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

■ Rappel inscription 02

### LES CEMÉA DES OUTRE-MERS

■ À l'aube de leur cinquantenaire 03

■ Au sein du réseau 06

■ Les dix ans de Mayotte 07

### LE 5 MAI : MOBILISATION...

■ Adresse aux militants 08

### DOSSIER ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

■ Les orientations des Ceméa 09

■ Le développement durable 13

■ Tourisme social : environnement touristique ou tourisme environnemental 16

■ Les actions dans une région : la Picardie 17

■ Planet'ERE 2 18

■ Quelle éducation à l'environnement (Conférence de Philippe Meirieu) ? 22

### LA CHARTE IDENTITAIRE 2002

TRAVAILLER DANS LA VILLE AVEC LES HABITANTS ... 29

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 32

### Quelques précisions

#### Emploi du temps général

- Ouverture officielle :  
lundi 26 août 2002  
de 11 H à 12 H
- Clôture officielle :  
vendredi 30 août 2002  
de 11 H à 12 H
- Chaque événement organisé sera une première rencontre de présentation le lundi 26/08 de 10 H à 11 H juste avant l'ouverture officielle.
- Une conférence aura lieu le mardi 27 août sur un thème transversal aux trois événements. Celui-ci prendra en compte l'influence de certains partis pris éducatifs dans l'évolution récente (50 dernières années) des comportements sociaux et culturels. Le rôle joué notamment par les mouvements d'éducation plaçant les besoins des enfants et l'autonomie des jeunes au cœur de leurs démarches pédagogiques.
- Une soirée festive sera organisée le jeudi 29 août.

#### Familles

- Les enfants seront inscrits dans les activités offertes par les centres familiaux et un(e) animateur(rice) sera engagé(e) pour s'occuper des enfants pendant les heures de repas (12-14 H et 18-20 H).
- Il sera demandé aux commentateurs la même participation financière qu'aux participants, soit 30 € pour la semaine. Il s'agit en effet d'une « participation » aux frais et non du coût exact des prestations offertes.  
Enfants : jusqu'à 5 ans gratuit, au-delà 30 €. Naturellement, les inscriptions éventuelles aux activités offertes sur la station, viendront en plus.

# Université de l'éducation nouvelle

## 26 août – 30 août 2002

### Trois événements distincts

## Une formation nationale annuelle

### « Références et pratiques d'un mouvement d'éducation nouvelle »

Elle sera composée de 5 modules construits sur la même architecture :

- un axe portant sur des apports et les chemine-ments de chacun dans le corpus théorique et historique faisant référence pour les Ceméa (apports magistraux communs ou par sous groupes, rencontres-débats avec des acteurs des Ceméa, recherche personnelle) ;
- un axe portant sur la pratique d'activités inscrites dans une grande famille thématique (culturelle, physique, manuelle, scientifique, environnementale), et sur l'analyse des choix pédagogiques liés à cette pratique ;
- un axe portant sur le lien entre les pratiques et les démarches en cours dans le mouvement et les réalités sociales, culturelles et pédagogiques.

## Une semaine d'étude

Le thème en 2002 sera **"Pédagogie et didactique : articulations, différences, oppositions, glissements"**.

Cette question prendra en compte l'ensemble des démarches de formation, d'éducation et d'apprentissage quel qu'en soit le cadre : éducation formelle dans le cadre scolaire et dans l'ensemble des situations de formation normées, éducation non formelle dans le cadre de l'animation, des loisirs, de l'accompagnement social...

Pourquoi ce thème ? Parce que les liens entre ces deux termes sont actuellement questionnés. Pour certains, dont nous, la pédagogie (conception de la relation éducative ou formative) nécessite évidemment un travail sur la didactique (organisa-

tion concrète de la démarche de transmission et construction des savoirs) de façon à ce que la didactique mise en œuvre soit en cohérence avec la pédagogie revendiquée. Mais est-ce toujours le cas ? Pour d'autres, la didactique se suffit à elle-même dans une conception cognitiviste des apprentissages. La pédagogie ne serait alors qu'un discours. Il y a donc à affiner, préciser, questionner ce qui fait référence dans le courant de l'éducation nouvelle, et à analyser d'autres approches pour identifier en quoi nous en sommes proches, éloignés, opposés.

## Un forum des pratiques pédagogiques

Ce forum sera construit sur **cinq thèmes** précis faisant entrées en débat, traités en parallèle :

- Le choix d'un passage par l'internat dans les formations professionnelles longues, et dans des formations courtes, type FPC.
- Quelle place active pour les "usagers" des actions développées par les professionnels dans l'animation et le travail social ?
- L'interculturel : difficulté ou richesse dans les démarches éducatives et de formation ?
- L'importance et le sens de la vie collective dans les formations à l'animation volontaire.
- "L'élève est au centre du système scolaire"... et sa parole ?

Chaque participant au forum s'engagera à présenter à son tour une pratique correspondant à une des entrées.

### Fiche d'inscription

À photocopier dans « Repères et Actions » n° 39 ou sur le site internet.  
À retourner dès que possible à Annie Abramovicz - Ceméa Darid  
24, rue Marc Seguin - 75 883 Paris Cedex 18  
Fax 01 53 26 24 19

# Les Ceméa des Outre-Mers

## A l'aube de leur cinquantenaire (pour les plus anciens d'entre eux)

**L**a perspective de ce cinquantenaire et le débat suscité par la loi d'orientation Outre-Mer votée l'an dernier tant sur le plan politique qu'au sein de l'association, méritent un point de situation générale pour éclairer les uns et les autres sur les enjeux posés, et pour le réseau national et pour les Ceméa internationaux.

### Une histoire singulière au sein du réseau

A l'image des rapports entre les départements et territoires d'Outre-Mer (acceptation encore en cours, en lieu et place de celle des « DOM-TOM » contestée de plus en plus en raison de ses connotations post colonialistes) et la France métropolitaine, les relations entre les Ceméa de ces régions et les Ceméa nationaux ont toujours été objet de discussions et de débats parfois âpres, voire conflictuels. A la différence en effet des départements de l'hexagone, ces territoires dénommés également régions ultra-périphériques maritimes (cas des DOM) à cause de leur position excentrée au sein de l'Europe et qui bénéficient à ce titre de dispositions particulières (voir article 299§2 du traité d'Amsterdam), ont connu dès leur origine des liens spéciaux avec la nation.

Anciennement colonies, puis devenus départements pour certains, territoires ou collectivités territoriales pour d'autres, leurs statuts ont depuis subi plus ou moins des aménagements superficiels ou profonds, suivant les cas. Fait significatif, à chaque grand rendez-vous politique, il n'est pas rare que la question des statuts vienne « polluer » les débats entre formations politiques. Le spectre de l'autonomie, voire de l'indépendance hante en permanence les esprits.

Que l'on veuille ou non, ces interrogations traversent régulièrement le mouvement, du côté des Outre-Mers, comme les qualifie l'ex Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer, en nommant ces territoires pour bien marquer les spécificités des uns et des autres.

Que l'on veuille ou non, les séquelles du colonialisme et de l'esclavage demeurent ; ce qui n'est pas sans faciliter les rapports entre les hommes et les femmes, dans les différentes sphères, qu'elles soient politique ou associative. Le nier ne ferait pas avancer les choses.

Du coup, l'on a assisté jusqu'à ces vingt dernières années, y compris aux Ceméa, à des comportements et attitudes qui ont procédé peu ou prou de l'opposition dominant-dominé ou du moins ont été vécus comme tel de part et d'autre.

La quête identitaire qui a résulté de cet état de fait, a longtemps marqué les relations entre l'Association nationale et les AT des Outre-Mers au point que l'on a vu s'établir un va-et-vient entre l'affirmation de l'appartenance à l'ensemble national et la revendication d'une autonomie totale, parfois avec des nuances d'indépendance, selon les lieux.

Il aura fallu l'instauration d'un dialogue vrai, permanent entre les parties pour qu'au fur et à mesure, les velléités soient canalisées dans une recherche de solutions communes acceptables par tous, pour que chacun sorte de ce rapport de forces qui a plus ou moins prévalu dans les échanges. Rien n'est définitivement réglé, mais au moins sommes-nous arrivés les uns et les autres à une situation stable où chacun semble avoir trouvé sa place, d'autant que les AT Outre-Mer n'ont pas à rougir aujourd'hui de leur activité ni de leur rayonnement face aux AT métropolitaines. Reste à asseoir davantage leur position au sein du réseau, à la fois dans ses dimensions nationale et internationale, du fait de leur situation géographique originale. C'est l'objet essentiel des réflexions qui ont cours actuellement, au sein des différentes instances qui régissent les rapports entre les différentes entités, suite à leur dernier regroupement institutionnel de Brest, en 2001.

### Une période de méconnaissance et d'isolement

A peine les premières délégations créées, la volonté des responsables nationaux de l'époque a été de considérer celles-ci de façon particulière, compte tenu de l'évolution possible des statuts des territoires concernés. L'objectif visé était alors de rendre le plus autonome possible les équipes qui se constituaient afin qu'elles puissent continuer à agir sur leurs territoires respectifs quelles que soient les transformations éventuelles du type de rapports institués au lendemain de la décolonisation entre la métropole et ses ex-colonies.

***Cela va sans doute surprendre certains. Pourtant, la réalité est bien là. La première délégation des Ceméa hors territoire métropolitain a vu le jour en Guyane en 1952. Ont suivi dans la foulée, celles de la Martinique en 1954 et de la Guadeloupe un peu plus tard en 1961.***

***La dernière association a pris naissance en juin 1996 sur l'archipel de la Nouvelle Calédonie. Elle s'appelle Pwără Wäro/Ceméa. Au total, les Ceméa des Outres Mers sont au nombre de sept aujourd'hui. Elles ont pour nom, dans l'ordre de leur création : l'AT de la Guyane, l'AT de la Martinique, l'AT de la Guadeloupe, l'AT de la Réunion, l'AT de la Polynésie, l'AT de Mayotte et l'AT de Pwără Wäro/Ceméa.***



Ainsi la délégation avait déjà les prérogatives de la future association de 1986 décidée pour tout le réseau, dans le cadre de la décentralisation : pouvoir de décision quant aux orientations, autonomie dans la gestion du personnel et des finances. Autant l'attitude visionnaire des Ceméa était louable à ce moment-là à l'égard des délégations des DOM et TOM qui allaient se multiplier, autant l'entreprise s'est avérée par la suite discriminante dans les faits pour les intéressés. Malgré l'existence d'un bureau des DOM-TOM au sein du Service de la Coopération Internationale devenu Direction des Relations Européennes et Internationales, l'éloignement faisait que ces derniers étaient souvent oubliés. L'autonomie était alors synonyme d'abandon, de « largage », car il fallait que les délégués se battent chacun de son côté pour se faire entendre, obtenir une aide ici et là, participer à telle ou telle manifestation nationale. Le problème de la continuité territoriale, si actuel présentement, se posait déjà avec acuité un peu partout.

Bien vite les rapports se sont crispés et ont contribué à créer un climat de revendication, axé sur les mêmes droits, assortis du principe d'aides différenciées, compte tenu des distances et des besoins propres des délégations, le tout dans un contexte où les DOM-TOM étaient encore perçus à travers le prisme de l'exotisme, du famiente. Autant dire que les demandes n'étaient pas toujours prises en considération à leur juste valeur. Désillusion, frustration, colère ont ainsi conduit certains à poser la question de l'intérêt de leur appartenance au réseau jusqu'au moment où l'Association nationale, avec la mise en place des Associations territoriales, a été amenée à admettre la nécessité d'une véritable concertation avec les AT Outre-Mer et la prise en compte de leurs spécificités.

### L'heure de la reconnaissance : entre uniformité et spécificité

A la nécessité de conférer aux Ceméa des Outre-Mers cette caractéristique essentielle qu'est l'autonomie de leurs orientations et de leur gestion, en résumé de leur développement, s'est ajoutée pour le mouvement, une exigence aussi capitale qu'est la reconnaissance du particularisme de leur situation géographique et culturelle. Tel fut l'objet de la déclaration particulière y afférente qu'a acté le premier PNAD lors du congrès de Strasbourg en 1992 qui a ainsi apporté une légitimité sans précédent de la place et du rôle des Ceméa des Outre-Mers.

Celle-ci a débouché sur l'instauration, à côté et

en complément des instances de réflexion et de décision classiques de l'association, du Bureau d'échanges et de coordination des AT Outre-Mer. Imaginé à l'intérieur d'une plate-forme de concertation destinée à fixer le mode de relation entre l'Association nationale et les AT Outre-Mer, ce dernier est venu remplacer le Bureau « administratif » par la constitution d'une instance de décision (fonctionnelle) composée des DT des sept AT et des représentants de l'AN. Celle-ci est présentée comme l'un des lieux de décision concernant les AT Outre-Mer.

Y sont traitées notamment toutes les questions liées au développement de chaque AT, celles plus transversales concernant le réseau et qui nécessitent une étude particulière du point de vue des Outre-Mers et celles des relations financières. Il faut signaler à ce propos, que la mise en place de ce Bureau, aura permis que s'exerce une véritable solidarité entre l'AN et les AT et entre les AT elles-mêmes.

Petit à petit s'est façonné un réel partenariat entre le niveau national et les AT des Outre-Mers qui a aidé à une meilleure connaissance et appréciation de l'activité de part et d'autre, des difficultés et contraintes de chacun, mais aussi de ses perspectives de développement au regard desquelles pouvaient se déterminer le niveau et les formes d'aide appropriés.

Il est vrai aussi que dans le même temps, les AT des Outre-Mers, du fait de leur contexte inédit (économie insulaire fragile pour la plupart, situation sociale tendue, chômage important touchant les jeunes en particulier, population encore bien jeune, peuple multiculturel), ont appris à développer à la fois les mêmes types d'action que dans l'hexagone et des formes d'intervention plus typiques, plus innovantes. Confrontées en permanence à des situations d'urgence, elles n'ont pas d'autre choix que la recherche de solutions autres que celles déployées ailleurs pour faire face aux phénomènes d'exclusion et de marginalisation encore plus criantes dans leurs territoires.

### Une place à part (entière)

Fini donc le temps de l'exotisme. Les Ceméa des Outre-Mers, malgré et grâce à leur situation originale et de par le rôle qu'ils assument, ont acquis au fil des ans une meilleure reconnaissance au sein du réseau qui leur défère une place à part. Une place qui, une fois n'est pas coutume, les autorise à véhiculer du sud au nord, sinon de la périphérie au centre, d'autres idées, d'autres expériences, d'autres modèles. Petite révolution dans le parcours de ces entités lointaines qui ont eu

pour habitude, des années durant, de copier ce qui se faisait ailleurs, de s'inspirer des modèles du nord et d'être traitées parfois de manière condescendante.

Aussi sont-ils en droit de revendiquer aujourd'hui ni plus, ni moins de place que les autres, mais une position unique au sein du réseau, car leurs caractéristiques ont aussi ceci de singulier qu'ils sont situés hors du territoire, dans des environnements géographiques tout à fait différents. Quelle autre AT peut se prévaloir en effet de développer à sa périphérie des actions de coopération avec des associations adhérentes ou non de la FICeméa, dans une relation particulière de membre de l'Europe avec des pays tiers (cadre des accords ACP-UE de Lomé puis de Cotonou, par exemple) ? Cela étant, il ne s'agit pas pour eux de s'ériger à leur tour en modèle pour autant. Sans sacrifier au mythe du colonisé se transformant à son tour en colonisateur, il serait légitime cependant qu'ils aspirent à être au moins mieux entendus de tous leurs homologues métropolitains, à voir leurs expériences croiser les leurs, à attendre d'eux une représentation plus digne. Leur ambition ne va-t-elle pas jusqu'à pouvoir être demain partie prenante des réflexions touchant à l'action internationale des Ceméa de façon générale, à tous les niveaux, en apportant cette dimension interculturelle et une autre vision du monde si nécessaire dans un contexte de mondialisation si généralisé ?

### Moteurs d'une véritable politique de zone

A l'heure où les Ceméa revisitent leurs grandes orientations et leur mode d'organisation en matière d'action internationale, tant du point de vue de l'association française que de celui de la fédération internationale, les Outre-Mers apparaissent, il est vrai, plus que jamais comme des lieux privilégiés à partir desquels peut se forger une politique ambitieuse et cohérente de coopération régionale dans leurs zones géographiques respectives.

Étant présentes à deux ou à trois à l'intérieur d'une même zone, les AT offrent d'abord un espace commun intéressant de coopération interrégionale, grâce à leurs diversités culturelles (songez aux Ceméa de Mayotte et de la Réunion) et à leurs différents niveaux et choix de développement. Des relations fortes se sont ainsi tissées pendant des années de manière organisée et suivie (plan de formation et de développement Antilles-Guyane), ou ponctuelle (transfert de compétences Réunion-Mayotte) entre elles.

Au-delà et parce que se développe chez les acteurs

de la société civile de ces sous-régions, une prise de conscience d'appartenance à une même communauté de destin, on assiste à une volonté de construire des liens beaucoup plus larges avec d'autres pays.

Dans l'Océan Indien, les Ceméa de la Réunion et de Mayotte se trouvent aux côtés des associations adhérentes de la FICeméa (des Seychelles et de Madagascar) dans des regroupements visant à une meilleure connaissance des uns et des autres, au partage d'expériences et à l'avènement du réseau des Ceméa de l'Océan Indien. L'Association nationale est concernée sous des formes diverses. La FICeméa y est associée en tant que telle quand elle n'en a pas l'initiative.

Mais les initiatives n'en sont qu'à leurs débuts. D'autres associations de la zone indianocéanique, voire de l'Afrique australe devraient être intéressées par cette démarche de coopération.

Dans la zone des Caraïbes, les AT de la Martinique, de la Guyane et de la Guadeloupe ont commencé à collaborer par la mise en place d'un plan commun de formation Antilles-Guyane qui a permis sur plusieurs années la formation de leurs cadres alternativement dans un des territoires concernés. Après une période de sommeil, le plan a laissé place à un projet de plan pluriannuel de développement. Il devrait arrêter une série d'actions beaucoup plus larges visant à faire jouer la solidarité entre elles et à amener un développement concerté de chacune d'elles.

La coopération engagée par la Martinique avec Haïti autour de l'alphabétisation constitue une première ouverture de l'AT sur l'environnement régional, et sans doute une première étape dans la volonté de l'équipe de développer d'autres relations avec d'autres pays de la zone.

Du côté de la Guadeloupe, une capitalisation des nombreuses expériences menées par l'AT vers des pays tel que la Barbade, Antigua, dans le cadre de l'organisation de séjours de CVL, va permettre la reprise de ce type d'opération dans les mois à venir et ancrer davantage l'association dans son environnement.

Enfin, dans le sillage des initiatives du précédent gouvernement visant à encourager l'ouverture de la Guyane sur les pays d'Amérique latine, l'AT entend prendre toute sa place dans la politique de coopération qui se dessine en direction du Brésil.

Comme chacun peut le constater, c'est donc bien dans une démarche volontariste que va de plus en plus s'inscrire l'action des Ceméa des Outre-Mers dans les différentes zones où ils se trouvent (Océan Indien, Caraïbes, Pacifique demain) dans une interrelation non dénuée d'intérêt avec les



publications

Deux films conçus par les Ceméa de Martinique et de Nouvelle-Calédonie, Pwără Wäro : *Vivre autrement l'interclasse* et *Appelle-moi Bwaé*



**Vivre autrement l'interclasse**  
Un support de réflexion sur le temps interscolaire de l'enfant. En effet, entre la fin des cours du matin et la reprise de l'après-midi, un nombre important d'enfants prennent leur repas principal en dehors du milieu familial. Le repas de la mi-journée occasionne une action éducative complémentaire à celle conduite dans le temps scolaire où tous les partenaires sont impliqués : l'enfant, les parents, les animatrices, la municipalité et les enseignants.

 16 mn

niveaux national et international du réseau des Ceméa.

Cela méritait d'être souligné avec force, car cette nouvelle orientation constitue à n'en pas douter un tournant décisif pour le développement des Ceméa des Outre-Mers au moment où ils se pré-

parent à célébrer leur cinquantenaire, pour les plus anciens d'entre eux, ceux de la Guyane. ■

Michel Chane San  
*Chargé de mission des Outre-Mers*

## Les Ceméa Outre-Mer, au sein du réseau Quelques repères...

- 1952 : création des Ceméa de la Guyane.
  - 1954 : création des Ceméa de la Martinique.
  - 1961 : création des Ceméa de la Guadeloupe.
  - 1963 : création des Ceméa de la Réunion.
- Séance de réflexion sur les Ceméa des DOM TOM au cours de laquelle les Ceméa déclarent vouloir agir dans ces lieux avec l'intention de préparer les équipes locales à assumer leur autonomie dans une perspective d'évolution des statuts politiques de leurs territoires respectifs.
- 1966 : création des Ceméa de la Polynésie.
  - 1978 : première participation des Ceméa Outre-mer au congrès des Ceméa (Toulouse).
  - 1980 : le Comité national consacre pour la première fois dans son histoire, lors de sa séance de janvier deux heures à l'action des Ceméa en Outre-Mer. Michel Chane San, présent en France à ce moment-là y participe et est porteur des idées de ses collègues directeurs de l'époque. C'est le Groupe des Activités de la Coopération Internationale (GACI) qui a en charge l'organisation de cette rencontre, autour de Gérard Chavaroche et de Maurice Kamblock.
  - 1986 : les délégations des Ceméa de ces territoires deviennent, comme celles de la France métropolitaine, des Associations Territoriales (AT) à part entière.
  - 1989 : premier regroupement des Ceméa Outre Mer à la Martinique, sous la conduite de Jean-Marie Michel, Directeur général. L'objectif est "le renforcement de la place et du rôle des Ceméa dans l'Outre Mer, pour une diffusion toujours plus large des idées et des pratiques de l'éducation nouvelle".
  - 1990 : première participation des Ceméa Outre-Mer au Comité national.
  - 1992 : création des Ceméa de Mayotte : participation des Ceméa Outre-Mer au congrès de Strasbourg.
  - 1994 : regroupement des AT Outre Mer à la Guadeloupe axé sur l'évolution de leur fonction-

nement dans leur rapport avec l'Association nationale des Ceméa. Il est créé un Bureau d'échanges et de coordination de l'Outre-Mer, comme étant une structure de rencontre et de dialogue, une des instances de prise de décision pour l'Outre-Mer et l'un des lieux d'élaboration de la politique inter-régionale. De même apparaît l'idée d'un poste de chargé de mission Outre-Mer. Ce Bureau remplace le Bureau des DOM-TOM tenu successivement par Michel Duterde et Joël Chanoir (à partir de 1992) au sein de la Direction des Relations Européennes et Internationales (DREI). Le directeur de la DREI représente l'AN au sein du nouveau Bureau.

- 1995 : le Bureau d'échanges et coordination de l'Outre-Mer, qui se réunit en parallèle avec le Comité directeur, travaille sur la question de la solidarité financière entre les DOM-TOM.
- 1996 : création de Pwără Wäro/Ceméa en Nouvelle Calédonie.
- 1996 : l'aide aux Ceméa Outre-Mer est revue et répartie en tenant compte du développement de chacun. Pwără Wäro bénéficie d'un soutien au démarrage.
- 1996 : prise de fonction de Michel Chane San au poste de chargé de mission Outre-Mer, qui est élu au Conseil d'Administration de l'AN.
- 1996 : adoption de la plate-forme AN/AT Outre-mer qui définit les rapports entre elles et fixe les différentes instances de concertation et de prise de décision pour l'Outre-Mer. Vu la fonction du Bureau d'échanges et de coordination et le sentiment d'une certaine lourdeur du Comité directeur (un certain nombre de points ne concernent pas l'Outre-Mer), il est décidé que le chargé de mission représente les AT Outre-Mer au Comité directeur à partir de cette date.
- 1997 : modification des statuts des Ceméa par l'introduction de la double affiliation (AN, AT), la référence à la charte identitaire et la convention générale et la perte du label du fait du non res-

pect de ces deux textes. La convention générale contient un chapitre propre aux AT Outre-Mer.

- 1997 : regroupement institutionnel des AT Outre-Mer à Montpellier qui pose la question du développement des AT Outre-Mer au regard de leur contexte et amorce le travail autour des PRAD ainsi que la politique de zone.
- 1997 : participation au congrès de Montpellier.
- 1998 : première rencontre des responsables des Francas, des FOL et des Ceméa de l'Outre-Mer à Paris et signature de la première convention Ligue-Francas-Ceméa /Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer portant sur les loisirs quotidiens des jeunes, les nouvelles technologies d'information et de communication, et le partenariat avec RFO.
- 1998 : élaboration des premiers PRAD des AT Outre-Mer (1998-2001).
- 1999 : regroupement pédagogique des AT Outre-Mer en Polynésie axé sur les pratiques cul-

turelles. Il met à jour des représentations divergentes des AT entre elles et amène à une meilleure clarification des positions des unes et des autres, y compris à l'égard de l'Association nationale.

- 2001 : regroupement institutionnel des AT Outre-Mer à Brest dont l'essentiel des travaux porte sur l'évolution des rapports AN/AT et la mise en place des politiques de zone.
- 2001 : participation des AT Outre-Mer au Congrès de Brest : Joël Chanoir quitte ses fonctions de directeur de la DREI. Le bureau d'échanges et de coordination est rattaché directement à la Direction générale.
- 2002 : 10<sup>ème</sup> anniversaire des Ceméa de Mayotte célébré en présence de Jacques Demeulier, Directeur Général ■

Michel Chane San

### Les dix ans des Ceméa de Mayotte

C'est avec beaucoup de fierté que l'AT de Mayotte a fêté son dixième anniversaire dans la semaine du 4 au 9 mars 2002.

L'accouchement n'a pas été en effet évident en 1992, car il a fallu du courage à l'équipe de l'époque pour lancer l'association, compte tenu du contexte particulier de l'île où la notion de loisir était encore suspecte aux yeux des autorités religieuses.

Grâce au soutien des Ceméa de la Réunion et de l'Association nationale qui ont été à leurs côtés à la création, ils ont réussi au fil de ces dix ans à s'imposer comme « un outil permettant à la population de s'interroger sur les mutations socio-économiques de l'île et à devenir acteur de son développement » (propos d'Achmed Saïd, le directeur, rapporté par le journaliste Kamal Eddine Saindou).

Aujourd'hui, l'AT a à son actif plus de 1 400 jeunes mahorais formés à l'animation, volontaire ou professionnelle. Elle est engagée dans un partenariat exemplaire avec les maîtres coraniques en vue de faire admettre le principe des droits de l'enfant et son application dans l'éducation des enfants, y compris dans les écoles coraniques, autour notamment du rôle formateur des loisirs. L'AT est sollicitée également pour diverses

autres formes d'intervention auprès de la population : organisation du carnaval des enfants à l'intérieur de la semaine de l'enfant africain, accompagnement d'une banque au passage de l'Euro en direction des clients...

La semaine de célébration de l'anniversaire a été l'occasion d'une formation complémentaire des élus de l'AT autour du fonctionnement associatif, des valeurs de l'éducation nouvelle, du projet associatif des Ceméa et de l'histoire des Ceméa des Outre-Mers, en présence du directeur général des Ceméa, Jacques Demeulier, d'un administrateur, Gérard Alamarguy, qui avait aidé à la création de l'association mahoraise et de Michel Chane San, chargé de mission à l'Outre Mer. Elle a permis aussi de mesurer l'impact de l'AT sur les différents acteurs éducatifs et sociaux de l'île lors d'une grande journée d'animation en bordure de mer et d'une assemblée générale honorée par le directeur de la Jeunesse et des Sports qui s'est montrée très intéressée par le travail de l'équipe réunie autour de son président, Dhoifirou Abdou.

*Ceméa Mayotte, rue du Stade Cavani, Maison des Associations, BP 318, 97600 Mamoudzou  
Tél. : 00 269 61 13 75  
E-mail : cemea.mayotte@wanadoo.fr*



### Appelle-moi Bwaé

Après cent cinquante ans de colonisation du peuple kanak... À une décennie des Accords de Matignon et de la fameuse poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur... À l'aube des Accords de Nouméa qui replacent le peuple kanak et sa civilisation au cœur du dispositif de décolonisation... la jeunesse kanak se cherche. Qu'en est-il des repères identitaires légués par les Anciens ? Comment se déclinent-ils aujourd'hui ? Depuis les événements de 1984 et 1988, d'autres formes d'expression des revendications identitaires s'expriment à travers la musique, le théâtre... Ce film se veut un espace de parole et la contribution d'un groupe de jeunes kanaks de la Province Nord de Nouvelle-Calédonie à une authentique construction politique, économique, culturelle et sociale de KANAKY, pays en devenir.

 25 mn

**Pour commander ces différentes publications adressez-vous à votre AT ou à Ceméa Publications  
24, rue Marc Seguin  
75883 Paris Cedex 18  
Tél. 01 53 26 24 41**

## Le 5 mai : mobilisation des associations contre l'extrême droite, la xénophobie et le racisme

### Adresse aux militants



A la suite des débats du conseil d'administration du 30 avril, il est utile de redire notre unanimité sur la nécessité de se mobiliser pour faire barrage aux idées et au vote

d'extrême droite. Les prises de position des Ceméa au niveau national comme dans les régions en ont témoigné. Notre présence en particulier, dans les manifestations du 1<sup>er</sup> mai, a démontré notre capacité de mobilisation. Il fallait le faire. Nous l'avons fait. Il ne faut certainement pas en rester là.

Les Ceméa n'ont pas à rougir de leurs actions pour une éducation de qualité, au service de la jeunesse et de la justice sociale.

Parce que les Ceméa sont inscrits dans une dynamique humaniste et progressiste caractérisant une partie de la gauche associative, ils doivent s'interroger sur leur part de responsabilité non pas dans l'échec de la gauche politique et ses divisions mais d'abord sur l'incompréhension, l'insuffisance, voire la non influence ou le rejet de leurs propositions éducatives et de leurs actions pédagogiques. Peut-être avons-nous été parfois incapables de lire une part de la réalité de la jeunesse d'aujourd'hui.

Pour une part, cette interrogation, nous devons la faire entre nous, mais avec d'autres aussi.

En restant fidèles aux orientations de Brest, situons-nous donc, résolument dans une perspective de transformation sociale. Portons nos interrogations et nos positionnements au devant des partenaires naturels que sont les gauches politique et syndicale. Nous contribuerons à faire vivre une dynamique dans laquelle notre projet militant retrouvera sa particularité et une nouvelle force laïque. Ainsi, nous serons capables d'agir sur et avec les forces de la société civile au service de tous.

Nous invitons le mouvement et tous ses militants à s'engager et à se mobiliser dans les prochaines semaines pour :

- porter nos valeurs et les actions qui les rendent pertinentes,
- trouver une expression renforcée de notre militantisme d'éducation globale.

C'est ainsi que demain nous pourrions exiger que la reconnaissance de la vie associative se traduise par un dialogue fécond avec les élus, les pouvoirs publics et que les engagements pris devant le peuple soient tenus.

*Le Président*  
Jérôme CHAPUISAT

*Le Directeur Général*  
Jacques DEMEULIER

### Dans la presse



# Les Ceméa et l'éducation à l'environnement

**Ce dossier s'inscrit dans la suite d'un ensemble de travaux du groupe national « éducation relative à l'environnement » publiés ces dernières années (cf. dossier « Repères et actions » n° 13 de mai-juin 1995, dossier des « Cahiers de l'animation » n° 7, « Plate-forme pour l'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne des centres de vacances et de loisirs »). Il paraît dans un contexte politique où les enjeux environnementaux et les questions du développement durable tiennent une place incontournable. Les Ceméa se sont depuis longtemps engagés sur ces questions, de la découverte des milieux naturels et humains (instructeurs actualités n° 59) à l'éducation à l'environnement aujourd'hui.**

**Dans la suite du congrès de Brest, les Ceméa ont réaffirmé cette priorité d'action pour notre mouvement. Cela s'est traduit en septembre 2001 par la création d'une mission nationale confiée à Franck MINÉ. Dans ce dossier, vous trouverez, selon l'approche spécifique des Ceméa, des témoignages d'action, les positionnements et les travaux d'orientation du groupe national « ERE » ainsi que des contributions à la réflexion, à l'image des extraits de la conférence de Philippe MEIRIEU lors de « Planet'ERE II » en novembre 2001. L'ensemble de ces documents constitue un point d'appui pour le mouvement et ses militants afin de démultiplier les travaux du réseau.**

Frank MINÉ et Vincent CHAVAROCHE

## Les orientations des Ceméa\*

**A**u premier rang de nos valeurs, l'humanisme. L'homme est au centre de notre démarche, ce qui revient à prendre clairement position sur la nécessité de maîtriser les éléments naturels à son profit (une maîtrise qui contient et dépasse à la fois la seule notion de respect de la nature).

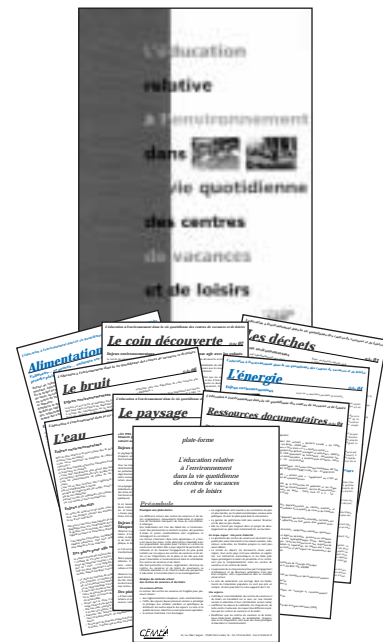
Il faut réaffirmer, comme l'éducation nouvelle s'y attache, la nécessaire prise en compte des potentialités des individus, de leur capacité et de leur volonté d'évoluer. Une éducation à l'environnement (EE) qui nierait cet humanisme ne saurait être une véritable éducation.

### Le respect des autres, la responsabilité

Il arrive parfois que des enfants lors de séances d'animation sur les déchets aient l'impression d'avoir « fait de la morale. » L'EE rassemble ces extrêmes qui font sa force et sa faiblesse. Force, car cela prouve que l'EE possède du sens, elle traite de la vie proche, elle peut la modifier. À tel point que l'adulte y met conviction, persuasion, message.

Mais elle peut être abordée aussi de manière manichéenne ou réductrice et là réside la faiblesse. Sur le thème des déchets, il est certes très utile d'affirmer que plusieurs poubelles et du recyclage

publications



L'éducation relative à l'environnement dans la vie quotidienne des centres de vacances et de loisirs.

- Pochette contenant un livret de 4 pages présentant la plate forme pour l'éducation relative à l'environnement
- 8 fiches traitant des thèmes suivants : l'alimentation, le coin découverte, les déchets, l'énergie, l'eau, le bruit, le paysage et une fiche de ressources documentaires.

**À commander à Ceméa Publications**  
24, rue Marc Séguin  
75883 Paris Cedex 18  
Tél. 0153262441

*« Il nous faut faire en permanence les liens entre les actions concrètes sur le terrain, aussi minimes soient-elles, et leurs conséquences en interrogeant les questions actuelles de consommation, de qualité des produits, de cultures intensives, de brevetabilité du vivant, de nourriture transgénique et d'information ou de désinformation des consommateurs. »*

sont nécessaires. Mais ne vaudrait-il pas mieux démontrer pour convaincre avec efficacité?

### La citoyenneté

L'EE est un facteur d'éducation à la citoyenneté. Dans une période où le rapport au politique et la politique sont en crise, il ne faut pas négliger tout ce qui peut réhabiliter auprès de chacun les notions d'appartenance, de collectivité. Or l'EE, de par ses objets et sa démarche, tend à recréer une proximité entre le futur citoyen, considéré comme sujet et les choix qui régissent sa vie quotidienne. Elle doit lui rendre sa capacité d'agir, de réfléchir, d'infléchir les choix sociaux en direction de l'environnement.

### La laïcité

Les Ceméa sont convaincus que le concept de laïcité est fondamental dans le contexte actuel de l'EE et que sa clarification peut aider à définir une déontologie qui fait parfois défaut. La laïcité n'a jamais signifié une pseudo-neutralité aseptisée, cela est encore tout à fait vrai aujourd'hui.

Éduquer à l'environnement, c'est s'engager dans un combat pour une conception de l'homme et de la société. C'est aussi oser se risquer sur des terrains controversés, des sujets brûlants.

Ce qui est résolument laïque, c'est le choix que fait l'éducateur, de garder le cap sur le triptyque, faire découvrir, faire comprendre et faire exercer l'esprit critique.

L'EE doit mettre en évidence les choix possibles et leurs conséquences. Elle se doit aussi d'inclure dans ses objectifs et ses contenus la manière dont peuvent s'exercer ces choix.

Nous devons donc être vigilants pour ne pas transformer les enfants en simple main-d'œuvre de campagne «ville propre» et dénoncer ces pratiques démagogiques.

### L'EE et le développement durable ou la question de l'éducation au développement

Les questions du tiers-monde et des rapports Nord/Sud sont telles que l'EE ne pourra pas les esquiver. Les enjeux de l'environnement, phénomènes écologiques et économiques obligent, sont planétaires. Il nous faut faire en permanence les liens entre les actions concrètes sur le terrain, aussi minimes soient-elles, et leurs conséquences en interrogeant les questions actuelles de consommation, de qualité des produits, de cultures intensives, de brevetabilité du vivant, de nourriture

transgénique et d'information ou de désinformation des consommateurs.

Citoyens de la planète bleue, du «vaisseau terre», ces images ont ancré dans nos esprits des notions d'interdépendance que les débats sur la couche d'ozone, l'effet de serre, la problématique de l'eau, le maïs transgénique ou la destruction de la forêt amazonienne illustrent, même s'ils ont été trop souvent mal présentés. Ceci vient croiser le développement des actions d'aide humanitaire qui semblent avoir été réhabilitées ces dernières années auprès du public. Notre propos n'est pas de juger ces opérations, qui de toute façon auront toujours l'immense mérite de répondre concrètement à des urgences et aux manifestations les plus criantes des injustices. Il serait plutôt de tenter de les inscrire, quand elles s'adressent à des enfants, dans un véritable projet éducatif. Sans quoi il n'y aurait qu'effet d'annonce et manipulation.

### Au-delà de la bonne conscience

Un risque, dénoncé alors au Sommet de Rio se pose aujourd'hui. Les occidentaux «s'achètent» une bonne conscience grâce au financement d'opérations d'aide humanitaire et font payer au tiers-monde, par ailleurs, leurs soucis écologiques au prix fort. L'EE ne peut faire l'impasse sur cette question centrale, car jamais impacts sur la biosphère et économie politique n'ont été autant liés. Il est grand temps de renforcer la mise en œuvre de la notion de développement durable. Elle a été mise en exergue par le rapport Brundtland, du nom du Premier ministre norvégien, rendu en 1987, au titre de la Commission mondiale Environnement et Développement à l'Onu et qui s'intitule «Notre avenir à tous».

L'éducation à l'environnement se doit aujourd'hui de renforcer les liens entre la prise en compte, le respect des individus, la démocratie citoyenne et le respect et la défense de l'environnement.

### L'EE, c'est aussi de la culture scientifique

L'EE ne peut esquiver aujourd'hui son rapport à la science, aux sciences. Elle doit contribuer à développer la culture scientifique sans exclure le doute et la critique. Cela signifie que l'on fait le choix du progrès, au sens des incontestables acquis scientifiques qui améliorent globalement la condition de l'homme, en lui permettant de mieux maîtriser les facteurs de son environnement. Un progrès qui place l'homme dans son environnement comme un élément constitutif de celui-ci et non pas comme un produit parfait, maîtrisable et «clonable» à souhait.

Cela signifie aussi le choix d'une approche scientifique, où les faits constatés et mesurés seront privilégiés aux a priori idéologiques, et où l'analyse et la compréhension de l'écosystème seront effectivement une éducation de et à la complexité. Dans un rapport étroit aux questions d'éthique, la mise en œuvre des savoirs, l'apprentissage d'autres savoirs, au travers d'une démarche active expérimentale, sont les caractéristiques d'une éducation à l'environnement, composante originale d'une culture scientifique critique.

Il en est de même pour la formulation d'hypothèses sans cesse renouvelées, fécondées par l'interrogation et le doute.

### L'enfant n'est pas seulement un adulte en devenir

Cette idée forte de l'éducation nouvelle sur la valeur de l'enfance revêt une grande importance en matière d'EE. Nous nous adressons aujourd'hui autant, si ce n'est plus, à des enfants qu'à des futurs citoyens.

Il convient donc de mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées, par exemple des activités de découverte qui intègrent aussi le ludique, le sensible et qui laissent de la place à l'activité de l'enfant. Après tout, un arbre c'est aussi un élément à grimper ! Une rivière est aussi un espace de jeux avec des barrages et des petits bateaux !

Il ne faut pas brûler les étapes de la découverte et de la compréhension avant de vouloir s'attacher à la protection et être aussi très prudent sur les discours catastrophistes démoralisants que l'on peut tenir.

Considérer les enfants comme «des éponges capables de tout absorber» ou les transformer en «croisés de l'environnement» est tout aussi inacceptable au plan des principes éducatifs qu'en terme d'efficacité.

L'action ponctuelle et «exceptionnelle» n'est qu'artifice et sert plus le paraître des adultes que l'action éducative et la formation des jeunes citoyens. Car ni le conditionnement, ni l'idéalisation ne sont des solutions durables. Pas de discours de moralité, pas de situations artificielles.

### Approches sensibles et connaissances sont compatibles

Nos visées d'EE n'excluent pas d'envisager un animal, un écosystème, une ville sous l'angle esthétique ou émotionnel. La notion de paysage superpose ces différents aspects. Et l'on sait bien que chacun n'entre pas dans une lecture de paysage

de la même façon. La seule vraie question est de savoir ce que l'on vise. L'approche sensible, ludique, est à la fois une dimension éducative à part entière et un moyen, un outil de sensibilisation. Selon nos objectifs, ce sera une étape dans la démarche et une dimension qui peut rester présente.

Cette approche pourra être complétée par la dynamique de la découverte et de l'étude qui nécessairement devront intégrer la dimension scientifique. Refuser le sensible ou le ludique serait priver l'EE de réels moyens pédagogiques, l'amputer d'un aspect culturel et l'enfermer dans une austérité et un dessèchement rébarbatifs. Mais, réduire l'EE à ces démarches ludiques ou sensibles revient à l'inverse à transformer celle-ci en une sorte de «religiosité», sentir et rencontrer la nature pour l'aimer et la protéger.

### L'agir dans l'éducation à l'environnement

L'EE, dit-on à juste titre, ne peut se réduire aux connaissances. Il faut aussi qu'il y ait de l'action. C'est en particulier ce qui fonde l'utilisation privilégiée de la pédagogie de projet dans l'EE notamment à l'école, mais pas seulement. Nous pensons effectivement que les questions de l'EE ne doivent pas être quasi-exclusivement pensées en référence à l'école mais dans une conception globale des temps de vie, au cours des loisirs et en particulier au sein des loisirs collectifs. Ce qui importe, c'est qu'elle ne se réduise pas à un empilement de savoirs, mais qu'elle favorise des situations où les enfants seront actifs, acteurs, où les activités auront du sens et seront en prise avec la réalité. Cette conception de l'activité n'a donc rien à voir avec la recherche systématique d'actions visibles, voire spectaculaires, téléguidées par les adultes. On a tendance à confondre parfois activisme, agitation et réelle activité fondée sur un intérêt, basée sur un projet qui engage les personnes dans leur globalité.

### L'EE dans la globalité des temps de vie

Cette activité doit pouvoir s'inscrire dans le quotidien des enfants au travers de tous les temps de vie. Ainsi en centres de vacances et de loisirs, l'EE ne peut pas se limiter à la pratique d'activité mais doit aussi traverser les temps de la vie quotidienne, durant les moments des repas, l'organisation des espaces de vie, des lieux de couchage. Elle doit nourrir les conceptions d'organisation des collectifs d'enfants au regard des problèmes de bruit,

publications



Pour commander cette publication adressez-vous à votre AT ou à Ceméa Publications 24, rue Marc Seguin 75 883 Paris Cedex 18 Tél. 01 53 26 24 41

*« L'éducation à l'environnement, dans son approche globale, doit apprendre à vivre la ville »*

*« Ils inscrivent leurs actions dans la perspective d'un développement durable et soutenable au service des peuples, dans leur dignité en référence à des valeurs de respect, de solidarité et d'humanisme. »*

de gestion et de maîtrise des énergies. Elle représente l'un des éléments refondateurs des finalités éducatives des CVL.

### **Éducation à l'environnement des villes et des champs**

L'urbanisation massive de notre société crée en fait une double nécessité. D'abord faire redécouvrir les milieux « ruraux » pour résister à l'artificialisation totale des espaces de loisirs et remédier à notre perte de culture et de racines.

Une part importante de notre histoire humaine, de nos relations à l'environnement, se trouve encore inscrite dans ce milieu dont l'évolution actuelle est aussi un enjeu de société. Il y a là un angle d'approche intéressant pour intégrer le milieu rural (contenant les espaces « naturels ») dans des perspectives globales d'EE. Une approche qui, dans ses objectifs, dépasse la protection et l'amour de la nature et évite de creuser un fossé avec l'EE en milieu urbain.

Plus de 80 % d'entre nous vivent en ville. C'est une réalité que l'EE doit continuer d'intégrer positivement. La ville n'est pas un mal dont souffrirait notre civilisation, même si elle est parfois difficile à vivre, voire invivable. L'EE, dans son approche globale, doit apprendre à vivre la ville. L'EE en milieu urbain c'est, certes, parler des déchets, de la pollution de l'air et du bruit, mais c'est aussi découvrir un site, une histoire, des paysages, un patrimoine, une culture voire des cultures, des lieux de rencontre... C'est encore découvrir et analyser les diverses fonctions de la ville et leur évolution, traquer les multiples réseaux qui passent sous nos pieds et au-dessus de nos têtes, se réapproprier physiquement des espaces de vie, des jeux, de déplacement et aussi investir des créations de « coins de nature » (jardins), de décors urbains, de sentiers urbains...

Les enjeux ne sont plus de tenter de réconcilier les défenseurs de l'EE des champs avec ceux de l'EE des villes. Ces approches sont aujourd'hui dépassées même si elles persistent encore ici ou là. L'EE dans sa contribution à la formation de l'esprit critique du futur citoyen doit lui permettre d'avoir un approche globale de l'environnement prenant en compte ses différents composants avec leurs spécificités propres.

### **Un élargissement de l'EE**

Une politique plus cohérente et plus concertée de l'EE, composante à part entière de l'éducation, est à construire. L'EE est un devoir de la société et donc aussi un droit pour tous, qu'il s'agit de

reconnaître et dont il faut organiser la mise en œuvre sans la rigidifier. Il faut relier l'évolution et l'extension du champ des préoccupations de l'EE à notre propre évolution sociale. La seule réflexion sur le « partenariat » de l'Homme et de la Nature s'élargit aussi à la réflexion sur le « partenariat » entre les hommes eux-mêmes.

Cet élargissement fondamental de l'EE est aussi une manière de dépasser la réduction par trop fréquente de l'EE à l'écologie. L'écologie est avant tout une science et doit le rester, c'est l'écologie scientifique. Son impact médiatique actuel ne doit pas nous faire oublier qu'elle est née il y a plus d'un siècle. Son apport à l'EE est considérable : approche globale, interrelations, complexité de l'éco-système. À tel point que certains confondent parfois les deux, au risque de priver l'EE d'autres apports (sciences humaines...), eux aussi pertinents et utiles à ses objets, et au risque de dénaturer le caractère scientifique de l'écologie.

De même, ceux qui ont choisi des engagements associatifs de protection de l'environnement et parfois leur prolongement par une action politique au nom de l'écologie, ne peuvent ni ne doivent confondre l'action qu'ils mènent, fondée sur leurs choix, avec une EE qui privilégiera l'examen de ces choix pour former l'esprit critique.

Les Ceméa, dans leurs pratiques éducatives sur le terrain des formations, de l'animation et de la recherche, mettent en action cette approche et cette conception de l'EE. Ils agissent comme acteur engagé en participant aux réseaux d'éducation à l'environnement en France et sur le plan international notamment au travers de Planet'ERE. Ils militent pour une EE qui soit un véritable levier pour des transformations sociales, plaçant l'homme comme acteur, responsable, et informé des enjeux et des conséquences des choix gouvernementaux en matière d'environnement.

Ils inscrivent leurs actions dans la perspective d'un développement durable et soutenable au service des peuples, dans leur dignité en référence à des valeurs de respect, de solidarité et d'humanisme. ■

Jean-Louis Colombiès  
et Vincent Chavaroche,  
Contribution collective  
des militants du groupe EE  
des Ceméa

\*Ce texte est issu des travaux du groupe national ERE rédigé à l'occasion des Assises nationales de Lille en février 2000 et dans la perspective de Planet'ere2.

# Le développement durable : les orientations des Ceméa

**L**es Ceméa ont toujours affirmé que le milieu, l'environnement, jouait un rôle éducatif considérable. Pour qu'il puisse continuer à jouer ce rôle éducatif, nous avons un certain nombre de devoirs vis-à-vis de cet environnement. L'ERE pose bien la question de la relation des hommes à leur environnement, qu'il soit humain ou naturel. La prise en compte de ces interactions amène l'éducation à l'environnement à dépasser les simples gestes individuels pour envisager le type de société que nous souhaitons construire.

## Irriguer tous nos champs... d'interventions

L'éducation nouvelle et les conceptions pédagogiques qu'elle défend sont éminemment politiques, elles traduisent le choix d'une société qui permette aux personnes de se construire en dehors de la dépendance. Il nous semble que l'ERE, comme vecteur d'une éducation nouvelle, doit irriguer l'ensemble des champs dans lesquels nous intervenons. La recherche d'une approche globale et la nécessité d'une transversalité traduisent la conception politique que l'on a de l'éducation et de la société à laquelle nous voulons contribuer. C'est en appui sur ce socle-là que se construit notre conception de l'éducation relative à l'environnement (ERE) et que l'on s'inscrit dans un projet de société humaniste. Cette approche passe par une analyse critique du passé, du présent, pour une projection dans l'avenir qui reste en relation avec la réalité.

L'ERE relève de choix politiques. Il s'agit de former des citoyens lucides, acteurs d'une relation à l'environnement qui soit constructive et qualitative dans le temps et dans l'espace.

Cette conception de la société remet en cause le néolibéralisme dominant qui privilégie l'individualisme, la concurrence et le profit à court terme. Nous devons nous inscrire dans un autre modèle de « développement durable », qui tente de lier le social, l'économique et l'environnement.

Nous avons conscience que cette notion de développement durable porte des ambitions qui peuvent être contradictoires, c'est pourquoi nous souhaitons faire un point terminologique et préciser notre positionnement.

## Comment comprendre la notion de développement durable

C'est une notion qui est utilisée à tout va aujourd'hui et dont le sens n'est pas précisé alors qu'elle porte des ambitions qui peuvent être contradictoires.

### L'expression

L'expression « développement durable » pose une double difficulté d'un point de vue terminologique.

- le mot « développement », qui peut avoir diverses significations, y compris culturelles et sociales, a aujourd'hui une forte connotation économique car il est confondu à tort avec la notion de croissance. Il est difficile de parler de développement sans penser à l'économie, il faut en être conscient quand on l'utilise.

- Le mot « durable » : c'est une traduction du mot anglais « sustainable » or s'il « reprend » bien l'idée de faire durer quelque chose dans le temps, il ne traduit pas l'idée de « soutenable », également présente dans la notion anglo-saxonne. L'idée de soutenable implique un développement qui soit compatible avec le maintien des processus écologiques.

### L'évolution

Cette expression est née en 1987 dans le rapport Brundtland (rapport de la Commission mondiale pour l'Environnement et le Développement soumis à l'Assemblée Générale des Nations-Unies). Brundtland est le nom de la Première Ministre norvégienne chargée du dossier, qui tirait la sonnette d'alarme sur l'état de l'environnement. Il remarquait que le développement économique fondé sur la surexploitation des ressources, ne pourrait pas durer car les ressources commençaient à être épuisées. Il préconisait un développement qui prenne en compte la capacité de récupération de l'environnement et qui réglemente l'exploitation.

La définition du développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Elle comporte une dimension économique (satisfaire les besoins), une dimension écologique (la nature ne

***Depuis plusieurs années, le groupe national Éducation relative à l'environnement (ERE) a entrepris un travail de recherche et de réflexion sur la question du développement durable à travers ces différents travaux notamment lors de ces regroupements nationaux. Le texte qui suit constitue un élément de cette réflexion qui devra se partager et se prolonger au sein des Ceméa. Il ne se veut pas être « la position » figée de notre mouvement sur cette question mais bien une prise de position susceptible de provoquer du débat et de l'échange.***

## Infos et rendez-vous

## Le groupe national

- Un chargé de mission national Education à l'Environnement - Franck MINÉ - qui occupe une place transversale aux différentes directions nationales.
- Un groupe de pilotage de la mission, composé par Vincent CHAVAROCHE (Animation Volontaire Tourisme Social), Jean-Pierre PICARD (Politiques Éducatives).
- Un groupe de pilotage du groupe national ERE : Myriam FRITZ-LEGENDRE (Bourgogne) ; Mickaël EVRARD (Picardie) ; Jean-Philippe DURREMBERGER (Alsace) ; Christian BAILLET (Bourgogne) ; Michel VEYSSET (Rhône Alpes) ; Pascal PLUMET (Lorraine) ; Jean-Yves L'HELGOUALC'H (AN).
- Un réseau composé de plus d'une centaine de formateurs.
- Un bulletin du groupe national, 3 numéros par an, octobre, mars et juin.

## Le regroupement, un rendez-vous annuel

Réalisé avec l'appui d'une région d'accueil sur le week-end de l'Ascension. Après la Bourgogne, la Picardie, le Centre, il a lieu cette année dans le massif de Chartreuse en région Rhône-Alpes. Lieu de pratiques, de formation, d'échanges et de réflexion, ce moment important pour la vie du groupe national est ouvert à tous. Depuis 4 ans, lors de ce rendez-vous, le groupe poursuit un travail de réflexion et de recherche sur le développement durable.

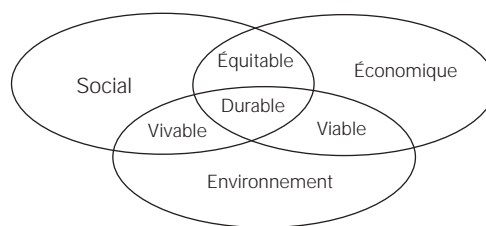
## Les productions du groupe

- Dossier N° 7 des Cahiers de l'Animation « Éducation à l'Environnement ».
- La plate-forme « Éducation Relative à l'Environnement dans la vie quotidienne des centres de vacances », disponible dans les AT.

peut pas être exploitée sans limite) et un principe éthique (l'équité intra générationnelle/dans l'espace et intergénérationnelle/dans le temps). Il s'agit en effet de la recherche d'une co-viabilité à long terme des écosystèmes et des modes de vie dont ils sont le support.

## Une oubliée, la dimension sociale

Cette expression, créée à l'origine en réaction par rapport au développement économique libéral qui prône le profit à court terme à n'importe quel prix et quelles qu'en soient les conséquences, a été récupérée et dénaturée par les instances financières et politiques internationales. Au lieu d'insister sur la nécessité de revoir le modèle de développement, ils ont insisté sur le caractère durable du développement. Pour eux, le développement durable est la possibilité, pour le développement tel qu'il existe actuellement, de s'adapter pour durer le plus longtemps possible. Mais il n'y a aucune remise en cause des logiques sous-jacentes. Quelle que soit l'utilisation de l'expression « développement durable » aujourd'hui, la grande oubliée est la dimension sociale. La discussion sur l'éducation relative à l'environnement et le développement durable permet de réhabiliter cette dimension fondamentale d'un projet de société humaine. Il faut que l'on soit conscient de l'existence de deux sens dans l'utilisation de l'expression « développement durable » et que nous insistions sur la perception que nous avons de cette notion et les valeurs qu'elle porte pour nous.



SOLIDARITE - PRECAUTION - PARTICIPATION

*Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dossier de présentation : « Les outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux », août 1998.*

## Notre position par rapport au développement durable

- Nous avons souhaité garder cette notion comme référence, en insistant sur la clarté de notre positionnement. Il nous a semblé qu'actuellement,

rejeter cette notion serait une manière de nous exclure des débats car l'expression est omniprésente. Le positionnement alternatif ne doit-il pas être à l'intérieur de l'utilisation de cette terminologie, s'inscrire sur une compréhension de ce texte qui soit alternative au capitalisme. Il s'agit pour nous d'un développement et d'une économie au service de l'homme pour qu'il vive mieux.

- Il nous semble important de ré-interroger la notion de durable ; quels critères de la durabilité ? Il faut du qualitatif, de la relation et non pas du rendement ou du profit.

- Nous continuons donc à travailler sur le sens du développement durable par rapport à un projet de société porteur de nos valeurs. Le développement au service du rendement et du profit n'est pas un projet de société dans lequel nous nous reconnaissons. Le développement doit être un moyen au service du bien être des êtres humains. Il faut donc réfléchir à un développement alternatif à celui qui existe actuellement en choisissant une logique qualitative et non pas seulement quantitative. Nous devons alors nous interroger sur les questions de partage, de lien social, du qualitatif des relations.

- Il faut prendre en compte le facteur temps. Les atteintes environnementales sont le fruit de choix (socio-économiques) à court terme alors qu'un certain nombre de processus se déroulent sur du long terme. Si on garde une vision restreinte, on manque de clés de compréhension. Pour mettre en place une logique de société compatible avec le respect des processus écologiques, il faut prendre en compte une complexité qui n'est pas seulement contextuelle et contemporaine mais plus durable dans le temps.

- Le développement local est une dimension fondamentale de cette économie alternative. L'identité locale, le sentiment d'appartenance fait partie du processus de construction d'un développement social qualitatif qui s'appuie sur le lien social. C'est à cet échelon local que le principe d'une participation et d'une citoyenneté peut s'exercer actuellement car il n'y a pas de possibilité de participation aux instances de décisions planétaires. Il n'empêche que ces différentes dimensions, globale, nationale et locale se développent en parallèle et sont nécessaires pour prendre en compte la complexité des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Le lien entre ces différents niveaux est important et il faut développer des interactions entre le local et le global.

- Le développement local permet aussi de souligner la richesse de la diversité culturelle car des expériences locales dans différents pays doivent nous aider à nous questionner et à faire évoluer

le type de développement que nous voulons mettre en place.

A la veille du Sommet mondial du développement durable qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre de cette année, réunissant 52 chefs d'Etat, à l'heure où le gouvernement français compte une ministre de l'Ecologie et du Développement durable et une secrétaire d'État au Développement durable, le débat est plus que d'actualité, il nous semble urgent de nous emparer de cette question. D'autant plus qu'elle inter-

roge également le développement Nord/Sud et la coopération internationale, domaine dans lequel les Ceméa sont engagés de longue date. Il revient à la mission Éducation à l'environnement de poursuivre l'organisation des rencontres et des échanges sur ce thème qui concernent l'ensemble de notre mouvement. ■

Myriam Fritz-Legendre  
Groupe de pilotage Éducation  
relative à l'environnement

## École et nature, les G.R.A.I.N.E...

**L**e « Réseau » École et Nature a vu le jour en 1983 à l'occasion de rencontres entre des personnes animateurs, professionnels et enseignants. Ces rencontres se sont reconduites jusqu'en 1990, date à laquelle École et Nature s'est structurée en association. Celle-ci regroupe quatre types d'adhérents, des personnes physiques, des personnes morales, des associations, des collectivités territoriales.

Il s'est donné pour finalité de développer l'Éducation à l'Environnement et se reconnaît dans l'action, en dirigeant ses efforts dans trois directions :

- La mise en relation des acteurs : animateurs, enseignants, agents des collectivités de l'État, responsables associatifs, parents... par l'organisation de rencontres nationales depuis 18 ans, l'Encre Verte, l'Herminette, le site internet...

- La mise à disposition d'outils créés par, ou pour les acteurs de terrain de l'EE.

- L'expression d'une volonté sociale souhaitant que soit développée une réelle éducation à l'environnement pour tous, en France et dans le monde (Assises nationales de l'éducation à l'environnement en 2000, Planet'ERE en 2001).

École et Nature organise à ce jour son action avec vingt réseaux régionaux, cinq réseaux départementaux, une centaine de relais départementaux et quatre relais à l'étranger.

La plupart des réseaux territoriaux, sinon tous, organisent chaque année des rencontres régionales d'éducation à l'environnement. Ce sont des moments qui réunissent des enseignants, des animateurs, des chercheurs, des porteurs de projets, des représentants des collectivités territoriales qui échangent, réfléchissent et se forment sur les pratiques d'éducation à l'environnement.

Le rôle de ces rencontres est de dynamiser l'éducation à l'environnement sur le plan régional, en permettant à tous, de mieux se connaître, à travers l'animation d'ateliers de terrain, d'échanges et de conférences. *Pour en savoir plus : <http://www.ecole-et-nature.org>*

Depuis 1991 les Ceméa ont adhéré au réseau national et ils occupent une place au Conseil d'Administration d'École et Nature. Les " G.R.A.I.N.E. " (Groupe Régionaux d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement) souvent initiés par des militants d'École et Nature au début des années 90, se sont développés dans bon nombre de régions de façons diverses.

D'autres collectifs se sont constitués, les CREE (Collectif Régional d'Éducation à l'Environnement) qui peuvent selon les cas, calquer le " Graine " local ou bien regrouper d'autres partenaires notamment institutionnels.

Ces lieux sont des instances régionales importantes pour la reconnaissance de l'action des Ceméa dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Notre présence au sein de ces structures est un enjeu important. Nous sommes déjà présent dans un certain nombre de ces lieux de façon plus ou moins active.

Le CFEE (Collectif Français d'Éducation à l'Environnement) regroupe 58 organisations d'envergure nationale autour des questions d'éducation à l'environnement (syndicats, fondations, associations d'éducation populaire, réseaux et associations d'environnement).

Les Ceméa qui ont contribué à la création de ce réseau, sont aujourd'hui membre du comité de pilotage de ce collectif et contribuent à défendre notre spécificité d'approche sur les questions d'éducation à l'environnement. ■

### A paraître

- La plate-forme « Éducation à l'environnement dans la vie quotidienne des centres d'accueil de classes de découverte ».
- L'éducation à l'environnement urbain.
- Les classes de ville.

### Classe de découverte

Un groupe de travail "classe de découverte" s'est mis en place afin de réactualiser le positionnement des Ceméa vis à vis de l'Éducation nationale, des IUFM, des partenaires, ... qui doit aboutir à une publication.

### Beatep

Actuellement sont en cours cinq à six BEATEP « Éducation à l'environnement » (Centre, Picardie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Bourgogne, Basse-Normandie, ...) et d'autres sont en projet pour l'année à venir.

### Rendez-vous

Le groupe conduira un atelier dans le cadre de la formation nationale annuelle « Références et pratiques d'un mouvement d'éducation nouvelle » de la nouvelle formule de l'université d'été qui se tiendra du 26 au 30 août à Val Louron dans les Pyrénées.

### Campagne « agir pour l'environnement »

Les Ceméa se sont associés à la campagne « Agir pour l'environnement penser globalement, agir localement ». Ce document sera sous peu à votre disposition dans les AT et constitue une synthèse intéressante des enjeux sur la question.

### Contact

Mission nationale  
Éducation à l'environnement  
Frank Miné  
Tél. : 01 53 26 24 21  
[cemea.environnement@wanadoo.fr](mailto:cemea.environnement@wanadoo.fr)

**La possibilité d'articuler les notions « d'éducation à l'environnement » et de « tourisme » doit laisser plus d'un d'entre nous perplexe. Le mot « tourisme » résonne fortement dans l'esprit de l'animateur d'éducation populaire, tant les puissantes représentations de l'objet sont marquées par les systèmes de production industrielle de la société de consommation. Le touriste, (qui sommeille en chacun de nous) est considéré souvent avec distance... Au-delà des premières idées reçues, qui feraient du tourisme un objet décadent, celui-ci est parfois perçu comme porteur de devenir.**

## Tourisme social : environnement touristique ou tourisme environnemental ?

**D**éfriché voilà un demi-siècle par le champ associatif, le tourisme s'est développé ensuite dans le cadre d'une économie de marché souvent expansionniste. Cependant, les plus optimistes perçoivent qu'il est aujourd'hui traversé par les prémisses d'un regain d'intérêt pour voyager différemment. Les processus que le tourisme, le voyage induisent en terme de mobilité, de rencontre d'autres cultures, de découverte de soi et des autres... sont autant d'arguties qui plaident en la faveur du tourisme comme facteur d'insertion sociale.

Concernant les relations entre le « tourisme » et « l'éducation relative environnement » certains points de rencontre peuvent être évoqués, concernant les espaces géographiques, les équipements, mais également le tissu social.

### Articuler l'éducation et le tourisme

De nombreux espaces d'éducation relative à l'environnement sont traversés par l'objet touristique. Les parcs naturels nationaux ou régionaux, les fermes pédagogiques ou d'animation, les classes de découvertes, sont des objets qui interpellent tantôt l'une, tantôt l'autre des problématiques. Les projets de développement portés par ces acteurs ne peuvent faire abstraction de l'accueil des personnes, ne peuvent oublier qu'ils sont inscrits socialement et culturellement dans les représentations modernes de « l'homo touristicus » arrière petit fils du « nomade de toujours ».

La gestion de l'environnement est pour les opérateurs du tourisme social et associatif un facteur d'inscription et d'intégration dans les territoires. La mise en œuvre des normes de Haute Qualité Environnementale (iso 14000), la prise en compte des réalités territoriales dans les programmes d'animation, l'abondement du plan de rénovation du patrimoine du secrétariat d'État au Tourisme, doivent être autant d'occasions pour les opérateurs, d'inscrire leur projet dans un souci de mieux vivre le territoire, de mieux inter-agir avec l'environnement.

La question de la vie sociale collective souvent défendue par les opérateurs du tourisme social n'est pas exempte d'un regard sur les notions d'environnement et d'éducation. Aménager des espaces collectifs propices à la rencontre des autres, penser le village de vacances au-delà de sa pure fonction d'hébergement mais comme un système porteur de relations sociales, développer des projets d'animation inscrits dans les territoires

concernés... autant d'objets de recherche passionnants pour construire un « tourisme différent ».

### Le projet des Ceméa

Oui, nous affirmons ici que l'éducation relative à l'environnement peut participer aujourd'hui au cœur du projet éducatif du tourisme social, tout comme les expériences développées par les acteurs historiques du tourisme sont propices à nous faire réfléchir sur les dynamiques d'éducation à l'environnement.

Prendre en compte ces différents aspects, développer des outils d'analyse dans une perspective systémique, demandent l'intégration d'un ensemble d'éléments :

- questionner des modes de production touristique basés trop souvent sur le principe,
- affirmer que le tourisme ne peut être conçu ex-nihilo et développé sous forme de mono activité,
- permettre l'accès au tourisme pour tous,
- réfléchir au développement de formes nouvelles d'accueil (chez l'habitant, en tant que voisin...) qui induisent des activités locales, etc.

Des perspectives d'action doivent se développer en ce qui concerne les Ceméa afin :

- de développer l'éducation des touristes, de l'école à la formation permanente, pour accompagner une conscientisation de l'usage du monde,
  - d'accompagner les populations locales, l'accueil,
  - de faire pression sur les pouvoirs publics afin de limiter l'appropriation de territoires et patrimoines collectifs par des intérêts privés,
  - d'interpeller les opérateurs afin de développer leurs sensibilités à la demande sociale,
  - de former des animateurs, des éco-guide capables d'assurer sur un territoire une relation équilibrée entre les visiteurs, les populations et les cultures locales.
- Non, nous ne devons pas laisser au seul secteur marchand le soin de développer des formes d'animation au sein des villages de vacances, des campings, des espaces d'accueil touristique... au risque de voir s'accroître les modèles consuméristes. Pour les Ceméa, le tourisme social et associatif ne doit pas s'inscrire dans une logique de consommation d'espace, mais dans une perspective de partage des espaces, en développant des activités ayant pour finalité la production de territoires. ■

Luc GREFFIER  
Chargé de mission nationale  
« Tourisme social »

## Les actions dans une région, la Picardie

L'ensemble des enjeux évoqués dans ce dossier peuvent avoir leur traduction dans les différents champs d'activités des Ceméa.

• **Un BEATEP "Animateur Environnement"** se déroule depuis 3 ans en partenariat avec le Centre Permanent Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la vallée de Somme. Cette collaboration se traduit au travers d'une répartition des modules techniques assurés par le CPIE et les modules généraux et pédagogiques assurés par les Ceméa. Cet étroit partenariat se prolongera par la préparation d'un quatrième BEATEP pour l'an prochain.

• **Une formation destinée aux animateurs, enseignants, formateurs** est proposée pour la troisième année par les Ceméa de Picardie, en collaboration avec l'ADEME et les PEP 80. Ces formations s'organisent autour des problématiques des déchets, de l'énergie, de l'eau, des transports, de la lecture des paysages. Ces journées se déroulent sur le modèle suivant : en matinée, un spécialiste de la thématique présente un point de vue, une étude, des données. L'après-midi, un travail en petits groupes est mené sur les possibilités de mise en œuvre concrète avec les différents publics. Le dernier rendez-vous a eu lieu dans un centre d'accueil permanent des PEP 80 à Hautbut sur la côte Picarde, sur le thème de la maîtrise de l'énergie dans les structures d'accueil collectif. Quarante personnes ont participé à cette journée et ont contribué à l'élaboration du projet de ce centre qui doit se spécialiser en centre d'éducation à l'environnement. Ces actions s'appuient sur des sites régionaux inscrits dans des programmes précis : les déchets avec la recycle-rie du plateau picard, les transports avec la ville de Laon.

• **Le dossier de l'accueil à la ferme et des fermes pédagogiques** est porté pour l'ensemble des Ceméa, par la Picardie. Il s'agit d'animer le réseau de formateurs sur cette question et d'assurer les relations avec la Bergerie nationale de Rambouillet, établissement du ministère de l'Agriculture en charge de ce dossier.

• **Les Ceméa de Picardie sont impliqués dans le Groupe régional d'Association d'Initiation Nature Environnement (GRAINE)** depuis sa création il y a quatre ans. Ils sont membres du CA depuis deux ans et ont participé à l'organisa- tion des Assises régionales de l'éducation à l'environnement,

préparatoires aux Assises nationales de l'éducation à l'environnement, qui se sont tenues en février 2000 à Lille. Puis ils ont pris part à l'organisation des deuxièmes Assises régionales avant de prendre une part dans l'organisation de la phase 1 de Planet'ère 2 en assurant l'organisation de la soirée festive : accueil, buffet bio, hébergement et aménagement de l'espace en partenariat avec les PEP de la Somme.

• **Suite à l'organisation de stages d'approfondissements "Camping, Pêche et Découverte du milieu"** et de séjours portés par le groupe régional Education à l'Environnement, le président de la société de pêche d'Authie, responsable de la commission "écoles de pêche" à la fédération départementale de la Somme, a sollicité l'AT pour encadrer les activités de l'école de pêche autour de l'initiation à la pêche et de l'éducation à l'environnement. Quinze jeunes sont concernés par cette action qui conduit également les Ceméa à intervenir dans le cadre des projets de l'école du village, sur les thèmes de l'eau et de l'éducation à l'environnement.

• **À l'occasion de la venue en baie de Somme du bateau de la fondation Nicolas Hulot "Fleur de Lampaul"** dans le cadre de la campagne "SOS Planète Eau", ils ont organisé la rotation à bord de classes, et de groupes, et mis sur pied une rencontre d'acteurs de l'éducation à l'environnement régional avec l'équipe du bateau.

• **À l'IUFM d'Amiens**, les Ceméa sont associés à travers le GRAINE à l'organisation d'une journée de rencontre des associations s'occupant d'environnement, des formateurs IUFM et des parents d'élèves. Celle-ci se déroule dans le cadre des journées régionales de l'environnement, manifestation régionale étalée sur trois semaines.

L'ensemble de ces actions s'appuie sur l'existence d'un groupe régional "Éducation à l'environnement" plus ou moins actif selon les années mais qui constitue un réseau, relais important dans la mise en place de ces projets. Il permet également de sensibiliser l'équipe de permanents aux enjeux de l'éducation à l'environnement. ■

Mickaël Evrard et Franck Miné  
*Groupe régional  
des Ceméa de Picardie*



## Planet'ERE 2, pour ce deuxième forum Francophone de l'éducation à l'environnement, une mobilisation diversifiée du réseau

Le forum s'est déroulé en 2 phases :

- L'une en région du 18 au 20 novembre 2001. Onze régions étaient concernées (Alsace / Bretagne / Centre / Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées / Nord Pas de Calais / Pays de Loire / Picardie / Poitou-Charentes / Provence Alpes Côtes d'Azur / Rhône-Alpes).

- L'autre à Paris à l'UNESCO du 21 au 23 novembre 2001 regroupant 1 500 participants, enseignants, responsables associatifs, animateurs, syndicats, représentants de ministères et de collectivités, originaires des régions et de plus de 50 pays francophones.

Le fruits de ces échanges contribueront à la préparation du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg, Rio + 10, en septembre 2002.

Organisé par le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement et faisant suite à Planet'ère 1 qui s'est tenu à Montréal en 1997, ce forum avait pour objectif de :

- Favoriser une dynamique de mobilisation des acteurs de l'éducation à l'environnement par l'élaboration de stratégies de mobilisation nationales et internationales concertées, coordonnées et durables.

- Susciter ou renforcer une dynamique d'échanges internationaux et de projets d'actions de solidarité internationale entre acteurs de l'éducation à l'environnement. Cette dynamique passe par l'analyse des pratiques de coopération, la réflexion sur les enjeux des nouvelles solidarités, l'élaboration de partenariats internationaux durables, la recherche de cadres facilitateurs et l'émergence de « projets phares ».

- Créer les fondements d'une dynamique internationale de mobilisation et de mise en réseau par un débat sur l'éducation à l'environnement, celle que nous faisons et celle que nous voulons, et dégager les perspectives d'une charte de l'éducation à l'environnement francophone.

Faisant suite aux débats qui ont traversé notre congrès, les Ceméa se sont fortement mobilisés au sein du CFEE (Collectif Français d'Éducation à l'Environnement) dans l'organisation et la participation à cette manifestation qui a réuni à l'UNESCO fin novembre 2001, 1500 participants issus de plus de 50 pays.

Cette mobilisation s'est traduite par la présence lors de la séance d'ouverture de Jacques Demeulier et Fabrice Mongiat, et à la clôture de Jean François Magnin. Nous étions 16 présents et actifs lors de la phase 2 à l'UNESCO. Nous avons assuré l'animation de tables rondes, d'ateliers et de secrétariats.

Jean-Pierre Picard a quant à lui participé à l'ensemble des travaux préparatoires du CFEE au sein du comité de pilotage et du Comité consultatif international ainsi qu'au groupe de pilotage pendant le Forum.

En région, sur les 12 Associations territoriales concernées où se déroulait une phase 1, les Ceméa se sont impliqués :

- En participant aux travaux préparatoires des collectifs régionaux (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Alsace, Picardie, Centre, Languedoc Roussillon, ...).

- En assurant la tenue d'ateliers (Languedoc Roussillon, ...).

- En proposant des lieux d'accueil et d'activités (Rhône-Alpes, ...).

- En organisant des moments festifs (Languedoc Roussillon, Picardie, ...).

- En participant aux journées régionales (Midi-Pyrénées, PACA, Picardie, Alsace, Centre, ...).

- En proposant des stands et des activités au public (Centre).

Le Beatep « Éducation à l'environnement » de Basse-Normandie a pris en charge la phase 1 régionale et les 15 stagiaires accompagnés de deux de leurs formateurs ont participé à la phase 2.

Ce 2<sup>ème</sup> forum Francophone de l'éducation à l'environnement a donné lieu à de nombreux ateliers, tables rondes, conférences, débats, contacts et échanges. Vous trouverez p. 22-24 un extrait de la conférence de Philippe Mérieux, consultable dans son intégralité sur le site interne des Ceméa.

Il a également débouché sur :

- l'Appel de la Francophonie pour le sommet mondial du développement durable de Johannesburg « Les acteurs de l'éducation à l'environnement se mobilisent pour un monde solidaire, équitable et responsable ».

- l'« Appel des Jeunes pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique ».

Nous reproduisons ces deux appels dans les pages suivantes. ■

# Appel de la francophonie

## Pour le sommet mondial du développement durable de Johannesburg

" Les acteurs de l'éducation à l'environnement se mobilisent pour un monde solidaire, équitable et responsable "

*Nous constatons, depuis la Conférence de Rio en 1992 que :*

- les problèmes d'environnement, loin d'avoir trouvé la voie de leur résolution, se sont au contraire aggravés,
- les déclarations et les projets de développement issus des grandes conférences internationales n'apportent aucune solution satisfaisante à la situation de pauvreté et de précarité (sanitaire, sociale, éducative et environnementale) des populations les plus démunies dans les pays les plus pauvres comme dans les pays les plus riches,
- les systèmes d'éducation formelle nationaux ont trop peu évolué depuis Rio et que les objectifs mis en avant dans le chapitre 36 de l'Agenda 21 et repris dans le principe 26 de la déclaration de Rio, n'ont pas bénéficié des moyens qu'ils nécessitent pour être atteints.

*Nous constatons hélas que :*

- l'éducation à l'environnement qui se développe, reste encore trop souvent le seul fait d'individus ou de petits groupes d'individus motivés et qu'elle se développe sur les territoires sans un soutien politique suffisant eu égard aux enjeux,
- une grande disparité de moyens éducatifs existe selon les territoires en particulier du Nord et du Sud de la planète et que les enfants comme les adultes, ne sont pas sur un pied d'égalité,
- les moyens financiers mis en œuvre pour le développement de l'éducation et en particulier de l'éducation à l'environnement demeurent beaucoup trop faibles au regard des enjeux.

*Mais nous constatons aussi que :*

- à partir d'initiatives de la société civile et d'ONG, des actions éducatives positives pour l'environnement ont pu se développer ponctuellement,
- des projets de territoire à territoire ont vu le jour, impliquant des communautés du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest et que des élans de solidarité entre populations très éloignées ont été ainsi créés,
- les expériences éducatives les plus réussies sont celles qui reposent sur des partenariats impliquant

à la fois la société civile et les autorités publiques,

- depuis 1992, les pratiques de démocratie participative se développent dans la définition et la conduite de politique des territoires,
- des réseaux se sont constitués, que des échanges ont lieu entre éducateurs au-delà des frontières, que des solidarités naissent,
- des programmes de formations se développent, que des métiers apparaissent en particulier dans certains pays, que de nouveaux acteurs s'engagent : collectivités, entreprises, universités...,
- des territoires s'organisent pour définir des plans de développement de l'éducation à l'environnement, associant société civile et autorités publiques.

*Nous proposons de généraliser une éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges,*

- construisant la responsabilisation, la dimension citoyenne de la personne en aiguisant son sens critique et en l'amenant à s'impliquer dans le processus de décision collective,
- permettant de s'interroger sur les causes de la non durabilité du mode de développement des pays riches et proposant des solutions pour les individus et les populations (usage de l'eau, transports collectifs, tri de déchets, économie d'énergie, gestion de l'espace...),
- permettant de s'interroger sur les causes des difficultés rencontrées par les pays pauvres dans la recherche des modes de développement durable (santé, maîtrise de l'eau, autosuffisance et sécurité alimentaire, gestion des déchets, énergie renouvelable),
- prenant en compte les aspects sociaux et économiques en même temps que les aspects écologiques pour étendre la réflexion et l'engagement pour le développement durable,
- créant des liens positifs entre les personnes, entre les personnes et la nature et débouchant sur la compréhension et le respect,
- favorisant l'épanouissement des personnes en sollicitant les dimensions intellectuelles cognitives, mais aussi affectives, sensibles.

***Les participants, convaincus que l'éducation à l'environnement constitue un levier indispensable pour un développement durable et viable, souhaitent rester vigilants sur le respect des engagements pris au premier forum Planet'ERE (Montréal, novembre 1997) et à ceux pris par les Etats en particulier à Rio. Ils entendent participer activement au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en septembre 2002. Cet appel adopté par l'ensemble des participants lors du forum Planet'ERE 2 est à cet égard une contribution importante.***

*Appel mondial*

*Nous nous engageons, dans les quatre années futures à :*

- valoriser, promouvoir et multiplier les pratiques éducatives pour l'environnement en s'appuyant notamment sur ceux qui les ont mises en place et leurs réseaux,
- écrire collectivement la charte Planet'ERE recensant les valeurs et les finalités qui animent les acteurs de l'éducation à l'environnement francophones,
- multiplier les situations d'échange entre praticiens de divers continents et de diverses origines en assurant la permanence et l'animation d'un réseau francophone des acteurs de l'éducation relative à l'environnement,
- développer un dispositif d'échanges et de concertation décentralisé fondé en particulier sur les nouvelles technologies d'information et de communication,
- recenser, susciter, favoriser et développer les partenariats internationaux solidaires Sud-Nord et Est-Ouest et élaborer un guide des bonnes pratiques,
- généraliser l'association des jeunes aux processus de réflexion et de mise en œuvre,
- nous investir dans une action internationale concertée des acteurs de l'éducation à l'environnement francophone avec les acteurs de l'éducation non francophones et les autres acteurs de la société civile en vue du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg,
- organiser le troisième forum francophone Planet'ERE 3 en Afrique en 2005.

*Nous demandons aux participants du Sommet mondial du développement durable :*

- **Aux Chefs d'États et de Gouvernements :**
  - d'inscrire l'éducation et le droit à l'éducation comme une des priorités pour le futur dans le programme international de travail qui sera élaboré lors du Sommet mondial du développement durable,
  - de renforcer leurs efforts pour promouvoir l'éducation pour tous et d'assurer que l'éducation à l'environnement et au développement durable y soit intégrée, en particulier comme levier contre la pauvreté, pour les Droits de l'Homme, la démocratie et la préservation de l'environnement,
  - de favoriser le développement de l'éducation à l'environnement dans les politiques nationales et locales, tant dans le secteur de l'éducation formelle que non formelle,
  - de favoriser la participation des populations à la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement, pour un monde solidaire, équitable et responsable,

- de soutenir l'action concertée des acteurs de la société civile (ONG, syndicats, associations) en faveur de l'éducation à l'environnement.

• **Aux responsables d'organisations internationales :**

*À l'Organisation Internationale de la Francophonie :*

- de prendre acte des travaux de Planet'ERE 2, de faire de l'éducation une priorité dans le programme international de travail qui sera décidé au Sommet de Johannesburg en 2002,
- de soutenir avec des moyens financiers le suivi de Planet'ERE 2 et en particulier les projets de partenariats qui sont nés du forum Planet'ERE.

*Aux Nations Unies :*

- d'assurer que la voix de la francophonie en matière d'éducation, issue de Planet'ERE 2, soit prise en compte et intégrée activement dans le dialogue multipartenarial qui est prévu aux réunions préparatoires et au Sommet lui-même.

*À l'UNESCO*

- en tant que " maître d'œuvre " du chapitre 36 de l'action 21 de continuer à donner son soutien aux suites de Planet'ERE 2 dans la francophonie et de faire tout son possible pour assurer que cet appel de la francophonie soit pris en compte lors du Sommet de Johannesburg et pendant ses réunions préparatoires.

• **Aux ONG, syndicats, associations :**

- de coopérer pour construire une force de propositions de la société civile en vue du Sommet de Johannesburg en faveur de l'éducation pour tous, intégrant l'éducation à l'environnement.

Les participants de Planet'ERE 2, sur la base de cet appel, donnent mandat au Comité International Planet'ERE, pour assurer leur représentation aux événements pendant le Sommet mondial du développement durable et ses réunions préparatoires.

À Paris, le 23 novembre 2001. ■

*Comité Consultatif International  
Planet'ERE 2,  
coordonnateurs nationaux  
Planet'ERE2,  
Comité de pilotage du Collectif  
Français pour  
l'Éducation à l'Environnement*



## Planet'ERE 2

(Forum francophone de l'éducation à l'environnement)

*L'Appel des jeunes pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique*

**Lors du Forum Planet'ERE 1 à Montréal en 1997, l'Appel des jeunes a été rédigé et signé de par le monde par des milliers de jeunes. À notre tour, nous les jeunes du second forum renouvelons cet Appel.**

*Nous souhaitons vivre dans un monde où :*

- l'être humain vit en harmonie avec la nature et l'environnement en conservant la qualité de l'eau, de l'air et du sol et en protégeant les animaux et les végétaux ;
- les activités humaines assurent la conservation des ressources naturelles ;
- la répartition des ressources est assurée équitablement grâce à l'entraide, la solidarité et la coopération ;
- règnent la justice et la démocratie qui permettent à toutes et à tous de vivre libres et en sécurité ;
- les peuples vivent en paix, sans armes destructrices ni outils de guerre ;
- les être humains vivent en harmonie entre eux, sans racisme et sans discrimination ;
- la répartition du travail est équitable.

Bref, un monde où toutes et tous, sur un même pied d'égalité et dans le respect de la nature, peuvent se nourrir, se loger, vivre en santé et en sécurité ainsi que s'instruire, travailler et avoir des loisirs.

*En vertu de quoi nous nous engageons à :*

- respecter, à protéger et restaurer la nature et l'environnement, en évitant de polluer et de nuire aux animaux et aux végétaux ; en luttant contre les changements environnementaux majeurs comme la désertification et les effets de la sécheresse ;
- réduire notre consommation en évitant le gaspillage, en favorisant la réutilisation, la récupération et le recyclage et en consommant de façon responsable ;
- nous entraider en collaborant à des projets visant au partage équitable des ressources ;
- nous informer et à informer les autres en veillant au sens des mots (ex. : ne plus parler de pays en voie de développement ou pays sous développés) ;
- contrer le racisme, la discrimination et le sexisme en nous ouvrant aux autres dans un esprit de tolérance et de respect ;
- montrer l'exemple ;
- faire preuve de civisme et de justice en pratiquant la démocratie ;

- résoudre pacifiquement nos conflits en évitant la violence ;
- nous informer pour être en mesure de relever les défis de l'avenir ;
- sensibiliser nos familles, nos amis, notre entourage à l'importance d'adapter nos comportements pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique ;
- être solidaire pour les générations futures.

*Et nous demandons aux adultes et aux personnes influentes de ce monde de :*

- adhérer, à leur échelle, aux engagements que nous avons nous-mêmes pris ;
- revoir l'organisation des sociétés et des activités humaines de façon à favoriser le développement du monde que nous souhaitons et pour lequel nous nous engageons à travailler ;
- rendre accessible l'éducation et la formation à tous les jeunes ;
- mettre à notre disposition des moyens éducatifs, matériels et légaux, et des structures adaptées permettant de réaliser ces engagements ;
- donner l'exemple en s'investissant dans la protection et la restauration de l'environnement, dans le développement humain, dans la promotion de la paix et dans le partage et l'échange des cultures ;
- donner des responsabilités aux jeunes et leur permettre de participer aux prises de décision ;
- permettre aux jeunes d'être acteurs de leur engagement et de formaliser l'intégration des jeunes afin de leur permettre d'agir ;
- favoriser l'utilisation et le partage des connaissances et des pratiques traditionnelles des peuples ;
- transférer les connaissances entre générations ;
- favoriser la rencontre et les échanges entre les jeunes du monde entier.

Afin que toutes et tous nous puissions espérer vivre dans un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique, ici et partout sur la planète ! ■



## “ Quelle éducation à l'environnement ? ”

Nous vous proposons quelques extraits de la conférence donnée par Philippe MEIRIEU dans le cadre de Planet'ERE 2. Si vous souhaitez le texte original, contactez nous.

***Voici quelques phrases qui pourraient servir de manifeste à une éducation pour l'environnement, le premier chapitre de l' " Emile " :  
 “ Dans l'ordre naturel dit Rousseau, les hommes sont tous égaux. Leur vocation commune est l'état de l'homme. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'église ou au barreau, peu m'importe. Vivre dans le monde est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre. Il sera premièrement homme. Tout ce qu'un homme doit être, il sera l'être, et la fortune aura beau le faire changer de place, il sera toujours à la sienne ”.***

**O**n pourrait imaginer qu'il est important d'éduquer à l'environnement pour quatre raisons.

- D'abord parce que c'est une préoccupation contemporaine et qu'après tout, cela justifie que l'on en fasse, sinon une discipline nouvelle, du moins un travail disciplinaire ou un travail scolaire nouveau. Puisqu'il y a une préoccupation, il y a des savoirs relatifs à l'environnement. Et bien, dans une perspective que j'appellerai encyclopédique, au bon sens du terme, parce qu'il faut donner aux élèves une connaissance de l'ensemble des dimensions du monde, il faut leur donner de l'information suffisante sur les questions relatives à l'environnement.
- Le deuxième type de justification c'est une perspective que j'appelle plus behavioriste, qui consiste à dire : il faut éduquer à l'environnement parce qu'il faut permettre aux enfants, très tôt, d'acquiescer des réflexes, c'est à dire de se mettre à adopter des comportements qui sont rendus nécessaires pour la survie même de la planète.
- Troisième approche, c'est celle qui considère que l'éducation à l'environnement est importante parce qu'elle permet d'introduire une démarche nouvelle qui elle-même met les individus dans une situation d'affrontement par rapport à la complexité. Il s'agit de penser des systèmes en interaction, de penser d'une manière systémique, d'une manière globale.

Cette sorte de révolution culturelle permet de relier les éléments entre eux, de montrer à quel point l'homme est inscrit dans un ensemble et à quel point, chaque fois que l'on agit sur un élément de l'ensemble, cela retentit sur la totalité des éléments.

- Enfin, il y a une quatrième fonction affectée traditionnellement à l'éducation à l'environnement qui est la fonction critique. L'objectif de l'éducation à l'environnement est de permettre l'émergence de citoyens résistants, de citoyens débatteurs, de citoyens qui n'acceptent pas que l'on pense à leur place et qui interviennent dans le débat public avec force et, en particulier, pour faire prévaloir, le politique sur la toute puissance de l'économique. Cette approche-là a pour objectif de favoriser l'émergence d'une capacité de résistance réflexive, de favoriser l'émergence de la volonté de lutter contre toutes les hégémonies et, en particulier, l'hégémonie d'une économie libérale mondialisée.

Fonction encyclopédique, fonction behavioriste, fonction systémique, fonction critique, ce que je viens de définir là n'est peut-être pas spécifique de l'éducation à l'environnement. A peu près toute discipline, ou toute approche scolaire dans le monde, s'est toujours quelque part prévalu de ces quatre paradigmes. Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire, comment on doit réfléchir et ce à quoi on doit résister.

*« Fonction encyclopédique, fonction behavioriste, fonction systémique, fonction critique, ce que je viens de définir là n'est peut-être pas spécifique de l'éducation à l'environnement. »*

## Des dérives à dépasser

Entrer dans l'éducation à l'environnement par l'approche encyclopédique, c'est bien évidemment rentrer aussi avec le danger considérable de cette dérive que Célestin Freinet nommait la scolastique, c'est à dire d'un savoir qui est un savoir déclaratif, très général, d'un savoir sur le monde, qui finalement est utile soit comme un outil de distinction dans une société par rapport à ceux qui ne savent pas, soit pour réussir dans un certain nombre d'examens ou d'épreuves d'évaluation à caractère scolaire.

La pédagogie par le conditionnement, la pédagogie de type béhavioriste, est sans doute aussi nécessaire. Il nous faut apprendre un certain nombre de gestes élémentaires et, d'une certaine manière, heureusement que nous sommes, vous et moi, dressés à effectuer un certain nombre de gestes et que nous n'avons pas à réfléchir à chaque instant à tout ce que nous faisons, sinon nous ne pourrions plus réfléchir à rien. Il est donc tout à fait légitime qu'une société conditionne pour une part ses enfants à des gestes fondamentaux qui garantissent la survie de la société et la survie des individus eux-mêmes. Mais en même temps, l'on voit bien que cela peut basculer dans un pur dressage, un dressage qui tourne un peu à vide, et un dressage qui finalement aboutira à des formes qui peuvent être extrêmement dangereuses.

Prendre conscience que le monde est un système, que dans ce système les éléments sont en interaction les uns avec les autres, est tout à fait essentiel. Mais on voit bien que nous sommes toujours menacés, dès que l'on met l'insistance sur cette fonction là, par ce que j'appelle une sorte de dissolution méthodologique de l'objet. Finalement, on ne parle plus d'autre chose que de la méthode elle-même par laquelle on approche l'objet, quitte à tomber parfois dans ce que nos adversaires stigmatisent sous le nom de pédagogisme.

La fonction critique, qui consiste à forger des esprits résistants, résistants contre l'impérialisme du tout économique, contre l'impérialisme du néolibéralisme ambiant, est évidemment une fonction fondamentale mais c'est une fonction dont nous savons bien qu'elle n'est pas si facile que ça à assumer en matière éducative.

## Trois pistes de travail

Ce projet éducatif pour l'éducation à l'environnement je vais tenter de l'exprimer en posant trois pistes. Première piste, faire exister le monde ; deuxième piste, faire exister les autres dans le monde ; et troisième piste, passer avec nos élèves,

avec ceux et celles avec qui nous travaillons, de ce que j'appelle un monde objet à ce que je voudrais proposer, c'est à dire un monde projet.

• **Faire exister le monde.** Nous savons, pour avoir travaillé un peu avec les enfants, à quel point l'extériorité du monde n'est pas donnée mais est à construire. Le monde extérieur, celui qui résiste, celui qui n'est pas un pur objet de mon esprit, celui qui a une dureté irréductible à mon imaginaire, ce monde là n'est pas de l'ordre de l'évidence, il est de l'ordre du construit. C'est très important je crois de réaffirmer cela fortement.

• **Faire exister les autres dans le monde.** C'est aussi construire cette distinction fondatrice entre l'espace privé et l'espace public, et c'est en particulier faire entendre que l'espace public n'est pas le lieu où se livrent concurremment les influences des espaces privés. L'enfant a droit à son espace privé, il a droit à sa niche. Il a droit à un lieu où il va à la fois se réfugier et d'où il va se déployer. Et parmi mes devoirs, il y a celui de respecter cet espace privé pour l'enfant.

Mais l'enfant a droit aussi à ce qu'on l'aide à construire ce que c'est qu'un espace public. Et il a droit à entendre qu'un espace public n'est pas un territoire livré à la concurrence sauvage des intérêts privés. Cela n'est pas acquis. C'est un lieu qui est régi par des lois qui sont élaborées sur un autre registre, qui sont celles qui réfèrent à l'intérêt commun et au bien public, qui ne sont pas réductibles à la somme des intérêts privés et des goûts de chacun.

• **Passer d'un monde objet à un monde projet.** Un monde objet, c'est un monde dans lequel, au fond, l'univers est réduit à un magasin de marchandises offertes à notre concupiscence. C'est le monde magasin. Le monde projet, pour l'enfant, c'est le monde trésor, espace de recherches, lieu où je vais pouvoir exercer mon inventivité, lieu où je ne suis pas simplement dans une position de désirer et de consommer mais de chercher, de travailler, de faire fonctionner mon imagination, de trouver et de mettre mes trouvailles au service de tous.

Le monde objet c'est le monde où je dois m'imposer, me faire une place au soleil, trouver un clan qui m'accepte sur son territoire. Le monde projet c'est un monde où je suis accepté dans ma spécificité, spécificité assumée, et j'y exerce un rôle, j'y ai une place, je sais y faire quelque chose et je peux y faire quelque chose.

## Cinq principes incontournables

A partir de là, quelles exigences pour une véritable éducation à l'environnement qui soit une

*« Le monde projet, pour l'enfant, c'est le monde trésor, espace de recherches, lieu où je vais pouvoir exercer mon inventivité, lieu où je ne suis pas simplement dans une position de désirer et de consommer mais de chercher, de travailler, de faire fonctionner mon imagination »*

*« Cette école n'est pas une école où les enfants font ce qu'ils veulent mais il faut que ce soit une école où les enfants veulent ce qu'ils font »*

*« Militer pour l'éducation à l'environnement c'est militer pour un monde où on accepte que chacun soit l'auteur de son propre destin. »*

éducation qui fasse exister le monde, qui fasse exister les autres dans le monde et qui permette au monde d'être un lieu de projets et non pas un simple objet ? Cinq principes simples qui me paraissent des sortes d'incontournables de l'éducation.

• **Un principe Rousseauiste, organiser le milieu.** Je suis extrêmement choqué par l'absence de réflexions sérieuses sur l'organisation du milieu scolaire lui-même, y compris parfois par ceux qui prétendent y faire, en interne, une éducation à l'environnement. Le milieu scolaire lui-même est livré à l'abandon. Ne parlons pas de la réflexion sur les architectures scolaires qui est embryonnaire, et qui est trop souvent laissée vraiment dans les marges. Ne parlons pas du fait que par exemple en France, les collectivités territoriales chargées des architectures scolaires n'ont aucun cahier des charges national leur imposant un minimum d'éléments en terme de construction de l'environnement. Ne parlons pas non plus du fait que dans un certain nombre de cas, toute éducation à l'environnement sera immédiatement et totalement démentie par l'environnement scolaire lui-même qui enfreint les règles que l'on pose par ailleurs.

• **Faire avec, c'est un deuxième principe pédagogique essentiel.** Faire avec les enfants tels qu'ils sont et non pas tels qu'on voudrait qu'ils soient. Il faut faire avec des enfants concrets, des enfants qui ont une histoire, qui ont un passé. Non pas pour nous résigner, mais pour les prendre là où ils sont pour les accompagner et travailler avec eux pour les amener plus loin. Edouard Claparède avait fixé comme devise à la Maison des Petits à Genève qu'il avait créée, " Cette école n'est pas une école où les enfants font ce qu'ils veulent mais il faut que ce soit une école où les enfants veulent ce qu'ils font ". Il n'est pas question de renoncer ici à l'exigence éducative, mais au contraire de faire en sorte que les éducateurs prennent les enfants là où ils sont pour pouvoir les aider à progresser.

• **Faire ici pour apprendre à faire ailleurs.** L'éducation à l'environnement pose très fortement la question du transfert. Et en particulier les limites du modèle behavioriste tiennent précisément dans le fait que ce modèle ne pose pas la question du transfert. Ce que j'apprends à faire ici, si je ne le comprends pas, si je ne sais pas le projeter dans un autre contexte, et bien je ne saurais que le faire ici et dès que le maître aura le dos tourné, dès que le temps scolaire se sera achevé, et bien tout ce que j'aurais appris à faire ici je l'aurais totalement oublié.

• **Faire comme si pour faire vraiment.** Faire comme si les enfants étaient capables alors qu'ils

ne le sont pas. C'est toute la difficulté de l'éducateur. Un enfant n'est jamais capable, par définition, d'être un être libre et responsable ; mais le rôle de l'éducateur, c'est ce que nous appelons dans notre jargon l'imputation, c'est la capacité que nous avons à le rendre progressivement capable de faire de ses actes ses propres actes. L'aider, et c'est très difficile, l'aider à être celui qui dit " je ", qui assume son " je " et qui, en assumant son " je ", se reconnaît comme l'auteur de sa propre vie et se reconnaît capable d'être un être qui agit véritablement dans le monde et non pas qui est agité par les autres.

• **Enfin, faire ensemble.** Faire de la coopération scolaire est un principe fondamental de l'éducation à l'environnement. Je crois qu'il n'y a pas de vraie éducation à l'environnement sans passage par un travail de fond sur la coopération scolaire, sur la coopération dans les apprentissages, sur la capacité à travailler avec les autres et non pas contre eux, à apprendre des autres et non pas à apprendre contre les autres ou sans les autres. A apprendre à partir de ce que les autres me disent et m'enrichissent et non pas à apprendre en cherchant à piétiner les autres. A apprendre avec l'idée qu'une information partagée est une information enrichie et non pas une information qui me permet d'exercer tout seul le pouvoir.

L'objectif de l'éducation à l'environnement, c'est que le monde cesse d'être un lieu où les hommes sont écrits par d'autres, où l'histoire des personnes, leur histoire scolaire, professionnelle et sociale, est inscrite dans les papiers, construite par des individus qui organisent les déplacements ordonnés des populations.

Militer pour l'éducation à l'environnement c'est militer pour un monde où on accepte que chacun soit l'auteur de son propre destin. Où, collectivement, les êtres puissent, ensemble, écrire leur propre histoire et non pas être écrits dans une histoire, à laquelle ils seraient définitivement condamnés à échapper ou par laquelle ils seraient définitivement broyés. ■

Philippe MEIRIEU

# La Charte identitaire 2002

## PRÉAMBULE

Les Ceméa sont constitués par un ensemble de militants regroupés en Associations territoriales et dans une Association nationale.

Les Ceméa comprennent deux composantes :

- des personnes,
- des institutions.

Il est important d'avoir à l'esprit ces deux constituants des Ceméa, à la fois distincts et imbriqués l'un dans l'autre afin de bien faire jouer, à l'un et à l'autre, le rôle qui leur revient légitimement.

S'agissant des personnes, on parlera du Mouvement Ceméa.

S'agissant des institutions (AN et AT), on parlera du Réseau Ceméa.

*1 - La charte identitaire est l'une des composantes fondamentales (avec le Projet Associatif) du mouvement et du réseau Ceméa. Elle fonde notre unité au-delà des spécificités liées au fonctionnement autonome des Associations territoriales.*

Il est donc indispensable que tous les membres du mouvement en aient connaissance, et se la soient appropriée. Elle constitue la base de la culture Ceméa.

*2 - La charte identitaire recense et définit les éléments de notre identité collective :*

- nos valeurs : les principes d'action,
- nos obligations réciproques (dont certaines sont référencées dans les conventions) qui sont les règles que nous nous donnons en commun (même si on peut comprendre qu'il puisse y avoir des différences d'adaptation pour faire face à des situations particulières)
- les sanctions qui doivent être prises au cas où des manquements conséquents pourraient être constatés. C'est une garantie de la démocratie de permettre la constatation de manquements réciproques.

*3 - La charte identitaire est donc le texte autour duquel se construit le débat démocratique au sein du mouvement :*

- autour des prérogatives de l'Association nationale et des Associations territoriales,
- autour des pouvoirs des personnes, et de leurs rôles respectifs.

L'Association nationale est garante du libre débat. Il n'y a donc pas de conflits de pouvoirs, mais cela ne signifie pas l'absence de tensions entre les différents degrés d'autorité, car ces tensions permettent la réflexion et l'évolution des pratiques de chacun.

L'AN, institution distincte, réunit l'ensemble des militants répartis à travers la France. Elle a des responsabilités qui lui sont propres - nationales (par exemple les relations avec les Ministères). Elle a la charge d'organiser les travaux (recherche, formation, etc...) qui concernent l'ensemble du Réseau. Ces travaux et les groupes qui les mènent sont désignés comme les travaux ou groupes du réseau national.

Mais nous répétons que les tensions sont souhaitables. Elles permettent la réflexion et l'évolution des pratiques de chacun, conjonction des mutations sociétales.

*4 - Pour vivre cette situation, l'ensemble du mouvement a besoin d'outils, et notamment d'outils d'évaluation :*

- il y a ceux qui existent déjà (ils sont souvent quantitatifs),
- ceux qui sont à construire (il faut aller dans le sens de la recherche des éléments qualitatifs), le tout devant prendre place au sein du calendrier dont la régularité sera la marque d'une participation collective à cet effort de clarté pour rendre effectives les décisions d'un congrès.

La charte identitaire est la première des conventions. C'est elle qui fonde l'appartenance au réseau Ceméa en définissant l'essentiel des options (philosophiques, pédagogiques, d'organisation, etc.) qui caractérise les Ceméa. Elle est complétée par une Convention générale qui détaille les obligations réciproques, et si nécessaire, par d'autres conventions sur des points particuliers. Le non respect de la Charte et/ou des Conventions afférentes déclenche les procédures de sanction qui peuvent aboutir au retrait du nom Ceméa.

La Charte identitaire est adoptée en Assemblée générale nationale, expression de tous les militants du mouvement. Elle peut évoluer, se transformer, s'enrichir par la volonté de l'Assemblée générale. C'est L'AN qui est chargée de veiller à son respect, de mettre en œuvre les contrôles nécessaires, éventuellement les sanctions décidées.

***Vous trouverez ci-après le nouveau texte de la Charte identitaire, tel qu'il sera proposé au vote de chaque militant, lors de la prochaine Assemblée générale, le samedi 22 juin 2002. Il a été retravaillé suite au congrès de Brest dans l'ensemble des lieux de l'Association depuis plus de six mois. Il est un des socles du mouvement et du réseau Ceméa.***

## PRINCIPES D'ACTION

*L'engagement militant en éducation*

Les Ceméa mettent l'engagement militant au cœur de leur projet et de leur activité.

Militer, c'est faire un acte volontaire. C'est un libre engagement de la personne dans des actions qu'elle peut choisir et dans lesquelles elle reconnaît des valeurs qui sont les siennes et qu'elle défend.

Militer aux Ceméa, c'est avant tout promouvoir des pratiques des façons d'agir en cohérence avec des conceptions éducatives et pédagogiques.

Ainsi les Ceméa s'appliquent à provoquer un double courant de réflexion comprenant nécessairement :

- une approche théorique qui permet de conceptualiser des pratiques pour les placer dans un espace de réflexion favorable à la confrontation des idées, et à la recherche pédagogique.
- une approche pratique qui consiste à mettre en œuvre des idées et à en évaluer les effets dans les différents domaines de nos activités.

Ainsi, pour les militants, la légitimité de nos actions et le plaisir à y prendre part sont fortement liés au fait qu'elles leur permettent de mettre en acte les valeurs et les principes de l'éducation nouvelle.

*La formation des militants traduit cette exigence entre pratiques et théories*

Ces principes et valeurs sont des acquis du mouvement d'éducation :

- Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants.
- Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.
- Notre action est menée en contact étroit avec la réalité.
- Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.
- L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.
- L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.
- Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale, etc. a droit à notre respect et à nos égards.
- La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est donc le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

*La formation, un levier pour agir*

Il ne s'agit pas de laisser croire que l'éducation constitue le moyen principal de toute transformation sociale. Elle en est cependant, pour les Ceméa, un des leviers. Le levier qu'ils ont choisi pour agir.

Cette action éducative, les Ceméa la développent par la formation des acteurs, volontaires et professionnels, par l'expérimentation et la recherche. La formation, centrée sur l'individu, dans le cadre d'un groupe ou d'un collectif, s'appuie sur une démarche originale qui ne se réduit pas aux seuls processus de transmission des savoirs, mais privilégie les transformations individuelles tout en s'inscrivant dans des stratégies de développement local ou dans des dynamiques de transformation institutionnelles. Cela nécessite de plus en plus la mise en œuvre de fonctions de diagnostic, d'accompagnement des personnes, de suivi et d'évaluation dans des projets plus globaux. Militer en agissant par la formation des personnes nécessite d'être de plus en plus présent en amont et en aval de la formation elle-même.

Nos démarches de formation récuse toute pratique parcellaire tendant à une dissociation de la personne et de la technique, du contenu et des méthodes, de la théorie et de la pratique, du programme et des motivations et privilégiant une excessive spécialisation. Nos démarches considèrent la personne dans sa globalité.

Mouvement d'éducation nouvelle, Mouvement d'éducation populaire, les Ceméa se doivent d'avoir une attitude critique et de contribuer à un projet de transformation sociale.

L'éducation nouvelle a au fond un projet politique. Elle n'est pas que techniques éducatives ou humanisme généreux. Au travers de ses principes, toute personne doit pouvoir devenir sujet et acteur politique de l'évolution et de la transformation de son environnement, capable de s'investir dans un projet démocratique de société, et dans un mode de développement conciliant les dimensions humaines, sociales, économiques et environnementales du monde.

Ces principes sont donc à affirmer haut et fort car ils permettent :

- un apport de méthodes d'apprentissages transversaux qui amènent la personne à s'adapter et à être valorisée dans ce qu'elle fait et dans ce qu'elle est,
- une confiance en soi qui se bâtit sur le respect et le droit pour chacun à exister.

Le concept d'éducation populaire, riche d'une histoire de luttes et de conquêtes sociales, est toujours opérant. Notre mouvement s'inscrit plus que jamais dans cette filiation. Il prend en compte les



évolutions du temps libéré dans les nouveaux temps sociaux.

Pour défricher l'éducation nouvelle du XXI siècle, les Ceméa affirment nécessaire d'agir, en tant que militants de l'éducation au sein d'un mouvement citoyen mondial émergent,

- en direction des personnes, des collectivités et des systèmes,
- en privilégiant une approche intersectorielle sur les questions éducatives, sociales et culturelles d'aujourd'hui,

Pour

- contribuer à la formation du citoyen,
- reconnaître et promouvoir le droit à la culture pour tous,
- renforcer les luttes contre les inégalités.

Les Ceméa agissent de façon transversale dans les domaines :

- des vacances et des loisirs collectifs et individuels et plus globalement des temps libérés,
- de l'école et plus largement de l'éducation formelle,
- du travail social et tout spécialement de l'éducation au bien être,
- de la culture et de ses pratiques,
- de l'action européenne et internationale.

Notre Mouvement, comme d'autres associations d'éducation populaire, joue un rôle social incontournable et réaffirme son engagement dans la défense de l'Etat et des pouvoirs publics quand ils prennent le parti de la liberté, de l'égalité des droits, et de l'intérêt général. Il récuse toute instrumentalisation des associations par les pouvoirs politiques.

Cet engagement est un engagement militant auprès de tous, sans oublier les plus démunis d'éducation, de culture et de loisirs.

## OBLIGATIONS RÉCIPROQUES DE L'ASSOCIATION NATIONALE ET DES ASSOCIATIONS TERRITORIALES

1°) *L'Association territoriale s'engage à respecter et à mettre en œuvre les décisions des instances nationales (Assemblée générale, Conseil d'Administration national et Conseil des Directeurs Territoriaux).*

2°) *L'Association territoriale adhérente s'engage à participer en fonction de ses potentiels, à plusieurs des chantiers du*

*réseau national évoqués dans le préambule, groupes de recherche, encadrement de formations de formateurs ou de regroupements, comités de rédaction, commissions et groupes de pilotage pédagogiques, mais aussi aux commissions fonctionnelles qui sont au service de l'organisation générale de l'association.*

3°) *Toute action conduite au nom des Ceméa doit être dirigée ou coordonnée par un responsable ayant suivi préalablement une formation, à un niveau national ou à un niveau interrégional validée sous la responsabilité de l'Association nationale, sauf dans les cas exceptionnels (défection de dernière minute du responsable prévu, ou opportunité de mise en œuvre urgente d'une action, ou date trop éloignée de la formation interne prévue) où un premier exercice de cette responsabilité pourrait être admis avant le suivi de la formation nationale ou interrégionale.*

De la même manière, obligation est faite aux Directeurs territoriaux et aux cadres de niveau (à compléter en fonction de l'accord d'entreprise). (Responsables de secteurs, chargés de mission...) de suivre les formations nationales et mises en place par des équipes de formateurs ad'hoc.

4°) *L'Association nationale s'engage à mettre en œuvre les moyens matériels et humains pour créer et faire fonctionner les chantiers du réseau national, dans le cadre de son budget.*

Elle s'engage à publier, régulièrement, le compte rendu des travaux de ces différents chantiers et, chaque année, un compte rendu synthétique de la vie pédagogique du réseau national.

5°) *L'Association nationale s'engage à publier chaque année, pour la fin juin au plus tard, un compte rendu de l'ensemble des informations reçues des AT, sur les obligations 3 et 4 définies plus haut. Ce compte rendu constitue un des éléments de l'état de l'application de la Charte identitaire, au même titre que les outils d'évaluation qui sont proposés au point 4 du préambule. Cela sera préparé par le Comité de la Charte et présenté à l'Assemblée générale nationale.*

## PROCÉDURE ET SANCTIONS

Il est créé, par le Conseil d'Administration national, un Comité de la Charte constitué de :  
- trois administrateurs nationaux issus des AT

fichier  
NOUVEAUTÉ



Réalisé par le Groupe national de recherche des Ceméa « Jeux et pratiques ludiques ».

Pour commander cette publication, adressez-vous à votre AT ou à Ceméa Publications, 24, rue Marc Seguin 75883 Paris Cedex 18 Tél. 01 53 26 24 41

- un administrateur national issu de l'AN,
- le Directeur général et un représentant de l'équipe de Direction nationale.

Le Conseil d'Administration national désigne ces 6 membres pour une durée correspondant à celle qui existe entre deux congrès.

Ce Comité traitera les informations définies au chapitre précédent et en préparera le compte rendu qui sera publié dans *Repères et Actions*. Il pourra s'adjoindre, pour certaines études, des personnes dont les compétences et la connaissance des Ceméa sont utiles à l'avancement des travaux. Le Comité peut être saisi par l'AN, par une AT, ou s'autosaisir.

En cas de non respect de la charte ou d'une des conventions, une procédure sera mise en route qui peut déclencher trois niveaux de sanction :

- 1) avertissement après entretien avec le Comité de la Charte,
- 2) la mise en place d'un comité de suivi résultant d'un audit exercé sur l'AT concernée, et à la charge de celle-ci,

- 3) retrait du nom Ceméa.

Pour les trois niveaux, le Comité de la Charte reste l'organisme d'étude et de rapport. C'est lui qui saisit les instances compétentes.

Pour le niveau 1, c'est le Bureau national qui décide, après avoir entendu l'Association territoriale, et qui en informe le Conseil d'Administration de l'AN

Pour le niveau 2, c'est le Conseil d'administration national qui décide, après avoir entendu l'AT concernée.

Pour le niveau 3, c'est l'Assemblée générale qui décide, sur proposition du Conseil d'Administration national. L'AT concernée a un droit d'expression devant l'Assemblée générale avant le vote de celle-ci.

En cas de retrait du nom Ceméa à une AT, les membres actifs de cette AT, en désaccord avec les orientations qu'elle a choisies, peuvent demander une nouvelle adhésion directe à l'AN ou à une autre Association territoriale. ■

## Brèves - Infos

### Université d'été du GFEN Former, c'est transformer.

Oui, mais comment ? Quelles pratiques ? Quelle éthique ? Quelles enjeux ?

*Du 10 au 13 juillet  
près de Bordeaux.*

Pour que la formation soit émancipation de tous, quel mode de transmission des savoirs, au service de quelles conceptions des savoirs ? Quelle place des sujets et de leur expérience ? Comment se former au travail d'équipe en prenant appui sur ce qui existe déjà ?

Ce stage se déroulera sous le signe du « Tous capables ! » : ateliers, démarches, débats, tables rondes.

Renseignements :  
Tél. : 01 46 72 53 17  
ou [gfen@worldonline.fr](mailto:gfen@worldonline.fr)  
ou [www.gfen.asso.fr](http://www.gfen.asso.fr)  
(possibilité d'inscription en ligne).

## Appel à projet, appel à ressources « Droits partagés »

Les Ceméa sont engagés dans un projet de site internet-cédérom « Droits partagés : des droits de l'Homme aux droits de l'enfant ».

Ce projet est initié par E. Auclair (Ligue des droits de l'Homme). Les Ceméa en sont l'association coordinatrice pour la production. Autour de ce projet se sont rassemblées dans un collectif, pour les contenus et la conception des usages pédagogiques, des associations laïques (ICEM, OCCE, PEP, CEMEA, FRANCAS...). Le projet a obtenu un soutien éditorial, technique et de diffusion de la part de France 5.

Au-delà de la recherche de financement (en cours), nous avons deux priorités dans cette phase. Ces quelques informations ont ainsi un double objectif :

- solliciter un groupe de militants prêts à s'impliquer dans le projet (travail sur le contenu, les scénarios d'usages pédagogiques, tests avec des enfants...), notamment autour de Gérard Castellani qui représente les Ceméa au COFRADE et de Christian Gautellier.

- Récupérer des ressources (tests, extraits de journaux, productions d'enfants, photos, documents sonores, etc.), libres de droit pour enrichir la base de données.

Merci à toutes personnes intéressées par ce projet de nous contacter.

Merci à toutes et tous de nous faire parvenir tout document (prêts d'originaux, ou documents numérisés) avant le 30 juin ou de nous mentionner ce que vous pourriez mettre à disposition, notamment sur le travail des enfants, les enfants « trouvés », « l'enfermement » des enfants, la responsabilisation des enfants, la parole des enfants, etc.

Nous pouvons également vous envoyer un dossier complet présentant le projet.

Vous le trouverez également sur le site interne.

Contact : Christian Gautellier  
Directeur de la Communication et des Publications  
Tél : 01 53 26 24 48  
[c.gautellier@cemea.asso.fr](mailto:c.gautellier@cemea.asso.fr)

# Travailler dans la ville avec les habitants, où en est la participation ?

***L'actualité quotidienne nous rappelle combien les questions de citoyenneté et d'urbanité sont prégnantes et liées. La crise socio-économique, le chômage, les mutations économiques et culturelles dues au passage de la société industrielle à la société "post-industrielle", ont modifié considérablement le paysage urbain, les rapports sociaux, les identités individuelles et collectives. Les logiques de rupture, de repli et d'exclusion, s'en nourrissent de plus en plus.***

***Un des aspects, manifeste de cette situation, est caractérisé par la fragilisation du lien social, la disparition du processus de régulation, la crise des compétences éducatives, familiales et professionnelles ; cet ensemble de faits se traduit par la montée de violences liées à la peur, au racisme, à la discrimination. Si la sécurité des personnes et des biens est un élément incontournable de l'exercice de la liberté et de la citoyenneté, il s'agit pour les Ceméa et leurs partenaires de maintenir un "PÔLE EDUCATIF FORT" face à la montée de réponses trop exclusivement sécuritaires.***

***Les Ceméa, mouvement d'éducation nouvelle, d'éducation populaire, porteurs de transformation sociale, doivent contribuer à élaborer des réponses éducatives progressistes en résistance au libéralisme. Ils peuvent contribuer à la mise en place de politiques intégratives liant l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement ainsi qu'à la culture. Pour ce faire, ils s'impliquent dans le champ social, élaborent des stratégies et constituent de nouveaux partenariats. L'organisation d'un colloque en 1999 sur le thème "Les habitants et la ville" constituerait un moment privilégié de cette élaboration.***

***Extraits du projet politique pour l'Ile de France 1998***

**B**ien qu'il soit le produit de débats passionnés (et passionnants) entre des militants franciliens, bien qu'il engage l'avenir de notre mouvement, bien qu'il n'ait pas pris une ride, le texte ci-dessus a failli demeurer lettre morte. Sa première concrétisation, le colloque, a eu enfin lieu en 2001 !

Le succès de cette première manifestation, vital à nos yeux, pour la suite de notre projet en Ile-de-France démontre, au-delà de ses objectifs, l'intérêt qu'ont les Ceméa à *favoriser le développement de la recherche-action au sein du mouvement et à l'articuler avec les structures de production de l'association.*

Cette action, préparée dès la diffusion du projet politique à l'initiative d'un petit groupe de militants, a été proposée aux établissements de formation professionnelle d'Ile-de-France. L'Infop a accepté de s'y associer et de la prendre en charge. Sans le soutien de l'Infop ce colloque n'aurait pu se tenir. Mais, sans l'apport du réseau des militants bénévoles l'appareil de l'établissement n'aurait pas pu faire face à une telle charge, sauf à perturber gravement l'exécution de sa mission essentielle : la formation !

C'est cette complémentarité, judicieusement mise en œuvre, qui permettra notre développement ! Dès le départ, le groupe voulait que le colloque



publications



### Les actes du colloque des 12 au 13 janvier 2001 sont parus

#### Sommaire

- Avant-propos
- Ouverture du colloque par Jacques Ladsous
- Conférence de Joëlle Bordet
- Ateliers
- Tables rondes
- Théâtre Forum
- Conférence de Joël Roman

Pour commander cette  
publication, adressez-vous  
à l'INFOP

56 avenue Gabriel Péri  
92230 Genevilliers  
ou à Ceméa Publications  
24, rue Marc Seguin  
75883 Paris Cedex 18  
Tél. 01 53 26 24 41

Prix spécial militant : 5,70 €

permette la rencontre de tous les acteurs de la ville (habitants, professionnels, élus), qu'il facilite leurs échanges en favorisant leur expression.

Des ateliers à effectif limité (20 personnes) pendant une durée suffisante (2 temps : 4h30 en tout) ont été privilégiés. Le travail partirait d'expériences de terrain présentées par leurs acteurs. Dix ateliers furent constitués avec les témoignages disponibles dans le réseau des Ceméa et parmi les associations d'éducation populaire susceptibles de s'associer au projet.

Par crainte de l'enfermement sectoriel et pour multiplier les occasions de brassage, le groupe refusa des ateliers thématiques afin de ne proposer au choix des participants que les témoignages (sans y parvenir complètement puisqu'il y avait plusieurs témoignages par atelier). Une "personne-ressource" ayant une vision globale sur l'objet des témoignages fut chargée d'aider les personnes à en tirer leur propre parti.

Des tables-rondes (deux en parallèle, pour les limiter à cinq compte-rendus) renvoyaient les synthèses des travaux des ateliers de la veille pour des mises en commun avant un débat final avec les conférenciers (durée totale des exposés : 2 h 45).

Enfin, toujours pour favoriser l'expression, il fut fait appel à "Arc-en-ciel théâtre" qui nous permit de vivre une séance de théâtre forum.

#### Le lieu

Il eut été aisé d'obtenir d'une municipalité de banlieue le prêt des locaux nécessaires à notre entreprise. Le groupe de préparation a pourtant préféré rechercher un lieu parisien pour démystifier l'antagonisme centre-périphérie, pour mettre tous les franciliens à égalité d'accès et pour augmenter les occasions de brassage. Trop souvent la politique de la ville a été synonyme de "politique des banlieues". Dans le cas francilien, cette perspective était particulièrement réductrice. La participation des habitants est un enjeu qui concerne aussi bien la capitale que sa périphérie. D'où un colloque francilien se déroulant à Paris. La laborieuse recherche des espaces nécessaires nous a conduits à renouer d'anciens contacts avec les associations d'éducation populaire parisiennes et de faire connaître notre projet à de nombreux partenaires potentiels.

#### L'effet « boule de neige »

Le noyau de militants qui s'obstinait à vouloir construire le colloque malgré les difficultés, est parvenu à faire "boule de neige" en réactivant des

forces qui s'étaient mises en sommeil faute de trouver où s'investir dans l'association, et à entraîner de nouvelles parmi nos stagiaires et nos adhérents, dans nos réseaux habituels, mais aussi à l'extérieur dans des associations, chez des professionnels ou des bénévoles.

Pour inviter un large public, le groupe a estimé que la diffusion de 4 000 dépliant et de quelques "communiqués de presse" dans des revues amies permettrait de rassembler 200 personnes. Ces dépliant ont été envoyés aux adresses figurant sur les fichiers de l'Infop et du CFPES ainsi qu'à des associations acquises à la participation des habitants. L'effet "boule de neige" se poursuivit : les destinataires directs du dépliant le firent connaître autour d'eux, le communiquèrent à des médias, assurèrent sa parution sur des sites internet, de telle sorte que nous avons accueilli près de 200 inconnus (sur 270 présents inscrits) pendant que nous étions contraints, faute de place, de refuser plus de 150 autres demandes d'inscription (parmi lesquelles celles de "copains" militants).

#### Évaluation

La plupart des participants étaient des professionnels de l'animation, de la prévention, de l'enseignement, des travailleurs sociaux, de la santé, bref, de la ville. S'interrogeant à propos de la participation, ils ont été heureux d'avoir l'opportunité de le faire hors de leur terrain habituel.

Le nombre des militants associatifs, non-salariés, était plus réduit (surtout le vendredi). Étaient-ils vraiment représentatifs des "habitants" ? Mais l'habitant "lambda" pouvait-il participer à de telles rencontres ? De nombreuses personnes sollicitées pour apporter leur témoignage d'habitant n'ont pas souhaité (ou pas pu) se joindre à nous (par crainte de prendre la parole en public, notamment). Des groupes riches d'expérience (surtout de jeunes) ont refusé de sortir de leur quartier. Nous avons dû renoncer à intégrer dans les ateliers l'expérience des associations de défense du cadre de vie : aucune de celles que nous avons contactées n'ayant accepté de témoigner.

Nous n'espérions pas un grand nombre d'élus municipaux dans ce cadre et hors de leur commune (certains approuvaient notre démarche et nous l'ont fait savoir, mais ne se sont pas déplacés pour autant) cependant, dans certains ateliers, le point de vue de quelques élus a pu être entendu. Aujourd'hui nous pensons que les débats regroupant élus, habitants et professionnels ont plus de chances de réussite sur leur site, mais tout en rencontrant, de ce fait, d'autres types de difficultés.

Le brassage des participants a produit ses effets des contacts ont été pris entre praticiens de champs différents, entre "pro" et bénévoles, entre municipaux et associatifs, entre parisiens et banlieusards. Chaque participant à ces deux journées a eu certainement ses propres réflexions sur le fond et en tirera ses propres conclusions. Les retours qui nous sont parvenus expriment le plus souvent de la satisfaction : richesse des témoignages, compétence des personnes-ressource, choix des conférenciers, méthode efficace, intérêt du théâtre forum, prise de conscience de la complexité de la démocratie participative, volonté d'aller "plus loin".

Les réserves émises portent sur le manque de temps pour échanger après les tables rondes, la brièveté de la séance de théâtre-forum, la difficulté de s'en tenir au sujet, la participation et, l'absence de "mutualisation" des travaux. Nous n'en demandions pas plus car nous étions bien conscients des limites de cette première action.

L'essentiel des inscrits ne connaissaient, jusque-là, les Ceméa que par leurs actions de formation. Beaucoup, qui croyaient les connaître, ne leur reconnaissaient de compétence qu'en formation d'animateurs de centres de vacances. Bien peu les auraient définis comme un mouvement d'éducation populaire susceptible de contribuer à élaborer des réponses éducatives progressistes d'actualité ! Cependant, nul ne s'est étonné, ou n'a contesté, la pertinence de notre investissement dans la politique de la ville ni notre choix du thème de la participation. L'image des Ceméa s'est modifiée et actualisée ! Il est maintenant admis qu'ils sont concernés par ces thèmes et qu'ils ont leur place dans cette réflexion.

A "l'interne" : en concevant, en organisant, et en réussissant cette entreprise collective, le mouvement a, une fois de plus, fait la preuve de son engagement, de ses capacités à se mobiliser pourvu qu'il ait des perspectives. Il a fait la démonstration, les mots ne suffisant pas, que des initiatives militantes, au service de nos idées, peuvent déclencher une dynamique.

### Les écrits

On l'a vu, c'est à partir d'un écrit collectif (le projet politique) que s'est constitué le groupe de préparation. Par la suite, toutes les réunions ont donné lieu à un compte-rendu écrit, les arguments justifiant les principaux choix ont été formulés, les décisions rédigées et renvoyées à tous. Ont été également rédigées en commun les définitions des rôles respectifs des témoins, des personnes-ressources, des animateurs d'atelier pour les aider dans leur tâche.

Conscient que la réflexion engagée au cours du colloque devait être poursuivie et étendue au-delà des deux journées, le groupe a prévu, dès la mise en place de l'action, la publication du contenu des échanges. La rédaction collective de ces 48 pages constitua un deuxième chantier qui bénéficia de l'élan apporté par le succès du colloque. Il s'agissait de produire, dans un délai aussi bref que possible, des documents fidèles à la pensée de chacun des intervenants. Pour chaque atelier une synthèse fut rédigée sur un plan type décidé en commun. Ce texte devait recevoir l'accord des témoins et de la personne-ressource concernés.

Des débats qui avaient suivi les deux tables rondes un texte commun fut dégagé.

Les interventions des conférenciers ont été retranscrites d'après les enregistrements et rédigées par leur auteur ou avec son accord.

Ce sont 23 personnes qui ont ainsi "tenu la plume" et ont dû en consulter 25 autres !

### Les suites

Les "actes" parus, grâce à l'aide de la direction de la communication et des publications de l'Association nationale, il convient de les diffuser : aux participants qui les ont commandés, à l'extérieur (associations d'éducation populaire, municipalités, revues, etc.) (voir page précédente).

Des expérimentations : sur le débat public, sur la place des jeunes dans la dynamique participative, etc. sont à suivre. Tout un réseau de suivi est à construire. Il ne pourra se développer qu'avec nos compétences et disponibilités, mais aussi avec celles que nous parviendrons à fédérer !

Pour la mise en place de la loi sur la démocratie participative, 16 sites expérimentaux vont être désignés sur l'ensemble du territoire par la DIV : nous leur ferons parvenir les actes de nos journées et en informerons l'AT de leur région.

Un manifeste éducatif qui serait publié, proposé autour de nous, est en projet pour relancer les questions restant en débat, pour bâtir le "pôle éducatif" de notre projet politique.

Au cours du dernier trimestre 2002 nous proposerons aux participants du colloque 2001 une autre rencontre sur un nouveau thème "Ce n'est qu'un début, continuons le combat !"

*Le groupe de pilotage du Colloque*

Michel Marty

Guy Millerieux, Jean Serror

### Quelques chiffres

*Ils illustrent l'engagement bénévole au service de cette action :*

- 4000 dépliant mis sous enveloppe et expédiés,
- 270 inscriptions et au moins 150 demandes non satisfaites,
- 23 témoignages retenus pour les ateliers (dont 12 de militants des Ceméa),
- 10 personnes-ressources sélectionnées (dont 6 militants),
- 13 secrétaires d'atelier ou de table-ronde (dont 10 militants),
- 2 animateurs de table-ronde, 10 d'atelier, tous membres des Ceméa,
- 3 conférenciers (dont 2 membres des Ceméa),
- 280 dossiers de participant (16 pages de texte) paginés et distribués,
- 500 cafés produits et distribués.

*Sans compter les réunions du groupe de préparation, les "briefings" d'animateurs, de secrétaires, les démarches pour dénicher des locaux, pour trouver un traiteur associatif capable de fournir 270 repas, et les aides financières.*

*Même avec l'investissement bénévole ci-dessus un projet de cette envergure ne pouvait aboutir sans aide financière. Merci à la Direction départementale et régionale de la Jeunesse des Sports, à la Mission "Ville" de la préfecture de Paris, au Conseil régional d'Ile-de-France (par le canal de l'ARDEVA).*

*Merci, enfin, aux salariés de l'Infop pour leur action militante bien au-delà de leur emploi associatif !*

M.M.

publications  
NOUVEAUTÉS



**L'INCONSCIENT :  
UN FAIT SOCIAL**  
Du rapport entre la  
psychanalyse et le  
travail social  
Marc ZERBIB  
Edition ASH  
professionnels  
2002

Et si nous prenions en compte ce qui se passe en dehors du rationnel quand on agit comme travailleur social, comme animateur, comme formateur? Et si nous prenions en compte ce fameux désir et ses méandres complexes, si nous prenions en compte la logique de l'inconscient, à la fois le notre et celui de chacun de ceux avec qui nous travaillons? Il y a ici une dimension incontournable, obligatoire dans tout acte qui engage une relation humaine, qui peut nous permettre de comprendre des attitudes, des rejets, des échecs, des tensions, des actes apparemment dénués de toute logique.

Ce petit livre est écrit par un expert en la matière. Marc Zerbib, aujourd'hui psychanalyste se référant aux travaux de Lacan, a travaillé dans les milieux de l'animation et du travail social. Il chemine de puis de nombreuses années avec les Ceméa de Basse-Normandie. Et cet expert, ce double expert en psychanalyse et en intervention éducative et sociale, a deux qualités qui rendent son livre accessible et agréable: il sait écrire en français et non en psychanalyste, et il manie excellemment l'humour, le décalage et la critique de soi-même.

Un livre aux contenus forts, simple d'accès, utile à tous les militants des Ceméa qui veulent aller voir au delà du rationnel apparent.

François Choceaux

Pour commander cette publication, adressez-vous à votre AT ou à Ceméa Publications, 24, rue Marc Seguin 75883 Paris Cedex 18 Tél. 01 53 26 24 41

# Assemblée générale ordinaire du Samedi 22 Juin 2002

Cette information tient lieu de convocation.

La prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Association nationale des Ceméa aura lieu le **samedi 22 juin 2002, à 9 h 30, au siège de la MGEN, 3, square Max Hymans - 75015 PARIS. Métro : Montparnasse-Bienvenue.**

Tous les membres de l'Association sont invités à cette Assemblée générale. L'Association nationale prend en charge les frais de déplacement de quatre représentants de chaque Association territoriale, dont le président et le directeur territorial.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 09 h30 : Accueil des participants et émargement.
- 10 h 30 : Présentation du rapport du Comité de la charte.
- Débat et vote de la charte identitaire.
- 12 h 30 : Repas.
- 14 h : Rapport moral, rapport financier, rapport des Commissaires aux comptes, rapport de la Commission de contrôle des comptes, vote du montant de la cotisation, élection au Conseil d'administration, questions diverses.

Vous trouverez ci-dessous un pouvoir. Pensez à le renvoyer au siège de votre Association territoriale ou au siège de l'Association nationale dès lors que vous êtes à jour de votre cotisation.

## Assemblée générale ordinaire DU SAMEDI 22 JUIN 2002

Je, soussigné (e) .....  
demeurant à .....  
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :  
.....

de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire des Ceméa le 22 juin 2002 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A ....., le .....2002

Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* » :

Repères N° 40  
**& Actions**  
LE MAGAZINE DES MILITANTS  
DES CEMÉA

Directeur de la publication : Jacques Demeulier  
Rédacteur en chef : Christian Gautellier  
Maquette, mise en page : Béatrice Jean  
n° ISSN : 1283-0151

Conformément à la loi Informatique et Liberté, si vous ne souhaitez pas que vos noms et adresses soient communiqués, signalez-le nous, le nécessaire sera fait.

24, rue Marc Seguin - 75883 Paris Cedex 18 - Tél. 01 53 26 24 24 - Fax 01 53 26 24 19 - www.cemea.asso.fr